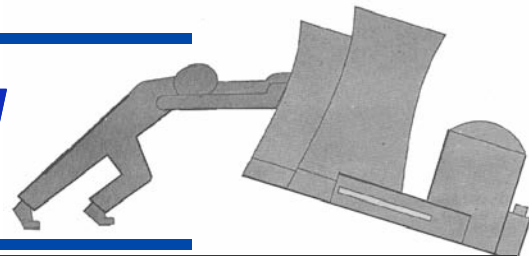


# STOP GOLFECH



journal de la coordination antinucléaire Stop Golfech  
et du Réseau grand sud-ouest « Sortir du Nucléaire »

N°66 - Semestriel - 4 €  
Septembre 2010

## La Centrale



Dessin de Valentine, 7 ans

Face aux coups de boutoir du lobby nucléaire international,  
résistances antinucléaires : affiche Suisse contre un projet  
nucléaire, voir aussi p.2 Allemagne et Québec

## Missile nucléaire M51 : la France bafoue le droit international

Mercredi 8 septembre, la justice a examiné l'affaire des opposants au M51, le nouveau missile nucléaire d'attaque français. La justice reproche à sept activistes d'avoir occupé illégalement un radar au Centre d'Essai de Lancement de Missile (CELM) de Biscarrosse (Landes), le 1er décembre 2009, dans le cadre d'une inspection citoyenne. Chacun risque une amende de 150 euros.

Depuis 2006, les inspecteurs citoyens du collectif "Non au missile M51" tentent d'empêcher ces tirs d'essai en intervenant sur place, ou en perturbant le fonctionnement des instruments de mesure du CELM par des lâchers de ballons "métallisés". Pour Cédric Lucas, administrateur du Réseau "Sortir du nucléaire", « c'est incroyable d'entendre le Procureur réclamer 150 euros d'amende, alors que c'est l'État qui, le premier, ne respecte pas le droit. Les opposants au M51 agissent pacifiquement, à visage découvert, pour que la France applique enfin le droit international. Notre pays a signé le Traité de Non Prolifération nucléaire, qui nous engage dans la voie du désarmement nucléaire. C'est absolument scandaleux de voir que l'armée développe quand même un nouveau missile nucléaire. L'atome bafoue encore la démocratie. Le gouvernement dit que les caisses sont vides pour les retraites, l'hôpital ou l'école, mais l'armée française gaspille des millions d'euros avec le nucléaire. Nous ne voulons pas être complices d'un nouvel Hiroshima. Le Réseau "Sortir du nucléaire" soutient les actions non-violentes des opposants au missile M51, et appelle à les soutenir au tribunal le 3 novembre, jour du délibéré. Il rappelle que nucléaire militaire et nucléaire civil sont absolument indissociables. La France atomique reste une exception mondiale. D'autres pays de l'Union Européenne (Autriche, Irlande, Allemagne, Espagne, Luxembourg, Pays-Bas...) nous montrent la seule voie raisonnable : la sortie définitive du nucléaire, civil comme militaire.

**voir aussi p.3**

[www.nonaumissilem51.org](http://www.nonaumissilem51.org)



**Réseau**  
**Sortir du**  
**nucléaire**

Coordination sud-ouest  
sur la refondation du Réseau  
p.18/19 [la prochaine](#)  
[le 9 octobre](#) P.20

Suite du sommaire  
P4 : communes pour la  
paix, Gramat et THT  
P.5 à 11 : dossier Golfech  
P.12 : Hexagone fou  
P.13 : ONG et atome  
P.14 : déchets nucléaires  
P.15 à 17 : escroquerie de  
la loi sur l'eau  
P.17 : contacts travailleurs  
du nucléaire



horizonvert.org

Horizon Vert, Villeneuve sur Lot (47)  
Conférence le samedi 2 octobre à 17h30 :  
« Le nucléaire, blocage pour un changement de société »

**Malgré 120 000 manifestants pour le Chernobyl Day 2010 en Allemagne, A.Merkel veut relancer le nucléaire... RESISTANCE antinucléaire le 18-9-10**

**Allemagne : la sortie du nucléaire s'éloigne, la démocratie et la sûreté reculent.**

Réseau "Sortir du nucléaire", fédération de 883 associations agréées pour la protection de l'environnement  
Communiqué de presse du 7 septembre 2010

L'Allemagne, qui avait voté en 2001 la sortie définitive du nucléaire, prolongera finalement l'exploitation de ses centrales. Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce cette décision antidémocratique, dangereuse et rétrograde.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" rappelle qu'une centrale vieillissante est de plus en plus dangereuse. Prolonger l'exploitation d'un réacteur, c'est davantage de risques et davantage de déchets radioactifs, pour lesquels il n'existe aucune gestion satisfaisante au niveau mondial. Le choix allemand nuit gravement au développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie. C'est un diktat des gros industriels, qui bafoue l'avis de 65 % de la population. Souvenez-vous, en avril 2010, de la chaîne humaine de 120 000 antinucléaires contre cette prolongation. En Allemagne comme en France, les profits de grands groupes privés valent-ils plus que l'avis des citoyens ?

En 2009, face à la pression des industriels (E.On, ENBW, RWE, Vattenfalls), plus de 50 000 Allemands étaient dans la rue pour demander une sortie définitive du nucléaire. Les plus vieilles centrales allemandes, comme celle de Krümmel, multiplient déjà les pannes et les arrêts d'urgence [1] ; et pourtant, il est prévu de les maintenir en fonctionnement de 8 à 14 ans supplémentaires. Pour les déchets radioactifs allemands, la mine de sel d'Asse, autrefois présentée comme un site de stockage modèle, est maintenant submergée par des infiltrations d'eau, à tel point que les fûts radioactifs, déjà corrodés, vont devoir en être retirés. En l'absence de solution pour le stockage des déchets en Allemagne, la prolongation de la durée de vie des centrales est tout simplement anticonstitutionnelle [2].

En 2009, dans une lettre ouverte, l'agence allemande pour les énergies renouvelables a montré que le maintien du nucléaire freine le développement des énergies renouvelables. Pourtant, de nombreux territoires allemands pourraient déjà être autonomes en énergie [3]; même une grande ville comme Munich pourrait s'acheminer vers un approvisionnement faiblement carboné et sans nucléaire [4].

Le Réseau "Sortir du nucléaire" s'associe aux protestations des citoyens allemands, et soutient la **grande manifestation du 18 septembre à Berlin pour une sortie définitive du nucléaire.**

Contacts presse :  
Charlotte Mijeon 06 75 36 20 20 - Fran-

çois Mativet 06 03 92 20 13 ; Davantage d'informations sur ce sujet :  
<http://www.sortirdunucleaire.org/dossiers/Allemagne>



**Les Québécois veulent réduire la demande énergétique**

Sondage Senergis-Le Devoir - Photo : Archives Reuters  
Le sondage indique que le solaire et l'éolien obtiennent la meilleure cote parmi les filières énergétiques.

**Le véritable défi énergétique des dix à vingt prochaines années n'est pas d'accroître la production d'énergie, la priorité des gouvernements actuels, mais de réduire la demande par une véritable politique d'économies d'énergie.**

C'est ce que pensent près de 70 % des Québécois, selon un sondage Senergis-Le Devoir réalisé entre le 3 et le 8 septembre à partir d'un échantillon de 1000 répondants (marge d'erreur de 3,1 %, 19 fois sur 20). Ceux qui pensent que le défi est plutôt d'augmenter la production sont trois fois moins nombreux (23 %).

Le grand public, selon ce sondage, conteste les priorités gouvernementales en matière d'énergie. En effet, 68 % des répondants estiment que les gouvernements n'investissent pas assez dans le développement des énergies nouvelles renouvelables.

**Solaire et éolien**

Le sondage indique par ailleurs que le solaire et l'éolien obtiennent la meilleure cote parmi les filières énergétiques: 76 % des répondants accordent en effet une cote de 8,4 sur 10 à l'énergie solaire et 69 %, un pointage de 8 sur 10 à l'éolien. Pour les répondants, c'est sur ces filières que doit se construire l'avenir.

L'hydroélectricité vient au troisième rang avec une cote de 7,8 sur 10, à égalité avec la géothermie. Le gaz naturel vient ensuite avec une cote de 6,2 sur 10. Au bas de l'échelle, on retrouve le pétrole (3,9), le nucléaire (3,2) et le charbon (2,7).



**Et la résistance s'organise contre le nucléaire : lancement du Mouvement Vigilance Énergie**

Dénonçant «l'ampleur du gâchis en matière de choix et de stratégies énergétiques au Québec ces dernières années» et «l'irresponsabilité» du gouvernement actuel, des groupes environnementaux s'allient pour faire contrepoids.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), la Fondation Rivières, Greenpeace, Nature Québec, MCN21, le regroupement citoyen «Mobilisation Gaz de Schiste» et le Mouvement Sortir le Québec du Nucléaire font partie de la quinzaine d'organismes qui se sont rassemblés pour donner naissance à une nouvelle entité: le Mouvement Vigilance Énergie.

L'objectif du regroupement : remettre le Québec sur les rails en matière d'énergie.

Le mouvement se donne pour mission d'assurer une veille stratégique permanente sur les questions d'énergie au Québec tant au niveau écologique, économique et sociologique, en plus de faciliter la mise en commun d'expertises et de ressources sur les questions d'énergie au Québec.

«Pétrole, gaz, nucléaire : ça suffit! Il faut que les Québécois reprennent en mains le contrôle de leur avenir», affirme Éric Darier, directeur de Greenpeace au Québec. «L'avenir doit être tourné vers les énergies renouvelables et propres. Il y a urgence, il faut être vigilant et se mobiliser.»

**Ailleurs aussi : coups de boutoir du lobby nucléaire au Koweït, en Inde etc.. avec Areva, EDF et Suez en premières lignes. Les antinucléaires résistent !**

## Résistance au M 51 : tous au verdict le 9-11-10 à Mont de Marsan

Les sept membres du collectif « Non au missile M51 » qui comparaissent, hier, devant la juridiction de proximité du tribunal d'instance de Mont-de-Marsan se sont finalement offert une tribune pas cher. Les prévenus encourent en effet une amende de 4e catégorie qui ne dépassera pas 750 euros. Un seuil par ailleurs bien loin des réquisitions du ministère public qui a demandé 150 euros.

À l'évidence, l'enjeu ne se situait pas au niveau du montant de l'amende pour les militants. Ils avaient pénétré le 1er décembre dernier dans l'enceinte du centre d'essai et de lancement de missile (CELM) de Biscarrosse alors que la base supervisait des essais de tir du nouveau missile intercontinental français M51.

« Nous aurions même préféré un tribunal plus grand ! », lâche Lionel Jensac, un des prévenus à la sortie de l'audience, entouré de quelques militants venus les soutenir. « C'est malheureux de devoir passer devant un tribunal pour briser le tabou de l'armement nucléaire », ajoute Jean-Charles Darrieux, facteur dans les Landes et également poursuivi pour les mêmes faits.

### Dialogue courtois

Au cours d'une audience qui s'est articulée autour d'un dialogue courtois et souvent teinté d'humour entre les prévenus et le président Fontarensky, les sept militants âgés d'une trentaine d'années et issus de la région Aquitaine ont donc pu exprimer à tour de rôle les motivations qui les ont poussés à s'introduire dans la base ce jour-là.

« Personne ne s'est interrogé pour savoir si cette arme était légale au niveau des traités internationaux », lance Jean-Charles Darrieux. Et d'ajouter : « Je pense qu'il faut être capable d'être dans la désobéissance civile ».

Savoureux dialogue de sourds, aux articles de loi sur la violation de propriété détaillés par le président, les prévenus répondent par des articles de traités internationaux. Notamment le traité de non-prolifération nucléaire ratifié par la France et qui prévoit que les signataires ne doivent pas moderniser ou développer leur arsenal. Un autre évoque les articles des « principes de Nuremberg ». Le président s'interroge sur ce traité. « Nul n'est censé ignorer la loi, monsieur le Président ! », tacle Me Frédéric Dutin, l'avocat des militants.

### « Méthodes pacifistes »

Un autre évoque les méthodes pacifistes du groupe. « Nous n'avons commis aucune dégradation. D'ailleurs, une fois à l'intérieur de la base, nous avons contacté nous-mêmes les gendarmes pour indiquer notre position ». Le président sourit : « Évidemment, si tous les délinquants faisaient ça... » Réplique immédiate sur le banc des prévenus : « Pour l'instant nous sommes innocents ! » Le président sourit encore : « D'accord je retire le mot. C'est une erreur commise assez fréquemment ces derniers temps... »

Reste, selon Me Dutin qui plaide la relaxe, une question de droit. Selon lui, la construction du M51 est une violation des traités internationaux. Et, selon lui, dans la hiérarchie des normes, le droit international prévaut sur les lois nationales. « Les citoyens sont donc dans une situation qui s'apparente à de la légitime défense », plaide-t-il.

**La décision sera rendue le 3 novembre.** Le président jette un regard vers le banc des prévenus : « Ça ne vous empêchera pas de dormir ? »



**« La guerre n'est qu'une dangereuse maladie d'une humanité infantile qui cherche douloureusement sa voie. La torture, ce dialogue dans l'horreur, n'est que l'envers affreux de la communication fraternelle. Elle dégrade celui qui l'inflige plus encore que celui qui la subit. Céder à la violence et à la torture, c'est, par impuissance à croire en l'homme, renoncer à construire un monde plus humain. » - Général Jacques Paris de Bollardière -**



Illustration du Grumeau Alternatif

## Nucléaire civilitaire GRAMAT- CEG Bède et THT

< Avec l'effondrement politique et militaire du bloc de l'Est, les pays qui adhèrent à l'OTAN se sont efforcés de récupérer à leur profit les travaux qui ont été menés par les Soviétiques. C'est d'ailleurs en France, au centre de recherches militaires de Bèdes-Gramat (département du Lot au nord-est de Cahors) que ces travaux se poursuivent avec le concours d'équipes de chercheurs français, allemands, britanniques et américains mais aussi, bien évidemment, avec la participation de physiciens et d'ingénieurs russes. Le centre de Bèdes - construit juste après la seconde guerre mondiale pour tester des éléments du fusées V2 récupérés par les armées d'occupation - présente en effet l'avantage d'être installé dans des gouffres naturels et dans le réseau de galeries qui les relie entre eux. Cette disposition particulière permet de conduire toutes sortes de travaux « secrets » sans attirer l'attention des populations environnantes, et notamment des recherches relatives à la physique des rayonnements. Elle permet également d'éviter que des « curieux » puissent, de l'extérieur, identifier les fréquences et les types de modulation auxquels les chercheurs recourent.

Les recherches n'impliquent d'ailleurs pas uniquement des experts militaires et de nombreux ingénieurs et techniciens civils participent aux programmes ayant trait aux armes électromagnétiques. En France, CEA-Industries (\*) supervise une part importante de ces travaux de recherche-développement, en étroite collaboration avec les grands groupes du lobby militaro-industriel (Thomson-CSF, Aérospatiale, Alcatel, EDF,...). On se trouve là dans un domaine où il n'existe pas de frontière précise entre la recherche civile et la recherche militaire et où il est aisé de faire financer, par des crédits civils, des projets et des travaux de développement dont le but réel est spécifiquement militaire (voir ce qui est dit par ailleurs à ce propos). >

Et depuis le milieu des années 90, le centre de Gramat a accru ses activités sous couvert du programme « Hyperion ». J'ai même démontré, dans une étude récente (\*\*), que le projet d'implantation, par EDF, d'une ligne électrique aérienne à 225 kV (entre la centrale nucléaire de Golfech et un nouveau poste à créer à la périphérie de Cahors) était vraisemblablement motivé par la volonté secrète de renforcer l'approvisionnement en énergie du CEG, via une ligne à haute tension qui relierait le nouveau poste de Cahors au poste de Gramat (en passant par Labastide-Murat).

(\*\*) Cette étude, commanditée par le Conseil-Général du Tarn-et-Garonne, les collectivités de communes de Montaigne-de-Quercy et de Montcuq (département du Lot), le syndicat de défense des vins AOC Cahors et l'association Quercy-Blanc-Environnement, constitue une analyse critique du projet qu'EDF tente d'imposer depuis 1990 malgré la très vive opposition des citoyens et des élus concernés. L'obstination de l'entreprise publique à construire cette ligne aérienne THT ne peut guère se justifier par les seuls besoins de l'agglomération de Cahors et il m'a donc fallu chercher la motivation cachée, laquelle semble bien être l'accroissement des besoins en énergie du CEG, à 40 km de Cahors. Mon rapport ( [www.multimania.com/chafar/tht](http://www.multimania.com/chafar/tht) ).

En 1992, j'avais déjà été confronté à un problème identique à propos d'une ligne THT/225 kV dont la construction était contestée par deux communes de Gironde (Le Barp et Mios) ainsi que par la direction du parc régional des Landes de Gascogne. Alors qu'EDF tentait désespérément de justifier son projet par les prétendus besoins de la ville d'Arcachon, il était apparu que le client véritable n'était autre que le Centre des Essais d'Aquitaine. Implanté à la périphérie de la petite ville du Barp, il avait été choisi pour recevoir le laser « mégajoule » destiné, entre autres, à la simulation des tirs nucléaires.

Le problème, avec les instances publiques et les grandes entreprises françaises, c'est qu'il n'est jamais possible d'en obtenir des explications sérieuses et honnêtes, surtout à partir du mo-

ment où les militaires se trouvent impliqués, directement ou indirectement, dans un projet quelconque.

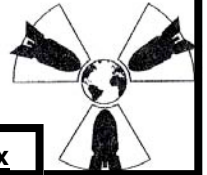
Et même lorsque les dirigeants politiques, administratifs ou industriels sont pris en flagrant délit de désinformation et de manipulation, ils persistent dans leur attitude anti-démocratique en mentant de plus belle ou en refusant de s'expliquer. Les relations plus qu'équivoques qu'EDF entretient avec le CEA, donc avec les militaires, ont souvent contribué à « brouiller les cartes » et à couvrir des manoeuvres peu orthodoxes et parfois mêmes illicites. *Extrait d'un long article de CI Depris : [http://depris.cephesfree.fr/ondes\\_intro.htm](http://depris.cephesfree.fr/ondes_intro.htm)*

### Contacts Lot :

**SDN Lot** : Philippe CRUZEL [philippe.cruzel@orange.fr](mailto:philippe.cruzel@orange.fr)  
et tel: 05.65.22.91.11

**Mouvement Citoyen Lotois pour la Sortie du Nucléaire**  
Jean-Luc Vialard - [mcnl@free.fr](mailto:mcnl@free.fr)

## Armes nucléaires STOP



Exemple à suivre : Ils choisissent la paix

### Cahors-Mundi

Le CA du MCLSDN a soutenu la célébration du 60e anniversaire de Cahors Mundi organisée à l'occasion de la Journée internationale de la Paix mardi 21 septembre 2010 à Cahors, Place Mitterrand

« 1950, alors que l'humanité était encore secouée par les horreurs de la dernière guerre et par le spectre d'Hiroshima, Cahors prenait l'initiative de se déclarer « commune mondiale » sous le nom de Cahors-Mundi, et lançait un Appel à toutes les communes du monde afin que soit instauré un « Gouvernement mondial citoyen » pour faire face à la menace atomique qui pesait à cette période de guerre froide entre les USA et l'URSS. .

C'était le début du Mouvement des "Citoyens du Monde".

A la suite de Cahors, les deux tiers des communes du Lot et, sur décision de son Conseil général, le département lui-même, se déclaraient territoire mondial. La ville d'Hiroshima suivait également l'Appel de la ville de Cahors.

Le 21 septembre 2010, Journée Internationale de la Paix, constitue un moment permettant à l'ensemble des citoyens, de se réunir pour se mobiliser, s'engager et agir sur le monde afin qu'il soit exempt de guerres, d'inégalités et d'injustices.

Dans le même esprit, en ces temps où les Etats du Monde se réunissent dans un objectif de Paix, nous nous posons quelques questions :

- Notre pays ayant signé le Traité de Non Prolifération nucléaire, qui nous engage dans la voie du désarmement nucléaire, il est absolument scandaleux de voir que l'armée développe quand même un nouveau missile nucléaire le M51 et s'arceboute à sa « force de dissuasion ». Le gouvernement dit que les caisses sont vides pour les retraites, l'hôpital ou l'école, mais l'armée française gaspille des millions d'euros. Nous ne voulons pas être complices d'un nouvel Hiroshima. » (...)

### Lanne Soubiran (Gers),

Lanne Soubiran est la seule commune, dans le Gers, à faire partie de l'association des « Maires pour la paix ». Avec Attac, elle célèbre la journée internationale de la paix.

« Avoir un village de 117 habitants qui se mêle de la paix dans le monde, c'est utopique mais c'est révélateur », sourit Yves Imbert, maire de Lanne Soubiran. (...) Depuis 2001 et une résolution de l'ONU, le 21 septembre est journée internationale de la paix. <http://www.ladepeche.fr/article/2010/09/14/906310-Lanne-Soubiran->

## Début d'incendie à la centrale nucléaire de Golfech le 09/09/2010 à 19h01

Source : Radio Totem <http://www.radio-totem.net/actualite/journal/tarn-et-garonne/article-29720-debut-d-incendie-a-la-centrale-nucleaire-de-golfech/?page=&filtre=all>

Les pompiers ont été appelés pour un début d'incendie à la centrale nucléaire de Golfech ce jeudi. Ce feu mineur, qui s'est déclaré dans une armoire électrique vers 15h30, a provoqué beaucoup de fumée. A l'arrivée de la quinzaine de pompiers, les flammes s'étaient éteintes toutes seules. Les secours ont tout de même contrôlé la zone à l'aide d'une caméra thermique. Aucun point chaud n'a été détecté.

Source : LaDepeche.fr

<http://www.ladepeche.fr/article/2010/09/11/904303-Golfech-La-centrale-nucleaire-s-explique.html> Publié le 11/09/2010 08:29 |

Golfech. La centrale nucléaire s'explique Suite au déclenchement du Plan d'urgence interne, jeudi après-midi sur le site de la centrale nucléaire de Golfech (lire notre édition d'hier), le CNPE nous a fait parvenir, hier le communiqué suivant. « Jeudi 9 septembre 2010 vers 16 heures, suite à un dégagement de fumée dans les locaux électriques de l'unité N°2 et conformément aux procédures les secours externes ont été appelés sur le site. A leur arrivée, les pompiers ont constaté qu'il n'y avait plus de dégagement de fumée, qui avait été arrêté par les équipes de la centrale. A titre préventif le personnel a été regroupé sur le site. Cet incident en dehors de la partie nucléaire de l'installation n'a occasionné aucun blessé, ni eu aucune conséquence sur la sûreté des installations et l'environnement. Les installations n'ont pas subi de dégât. Rappelons que l'unité de production N°2 est en service actuellement alors que l'unité N°1 est elle à l'arrêt, depuis le 03 septembre afin de réaliser les opérations de maintenance et de renouvellement du combustible. »

**Donc : Plan d'urgence interne (PUI) sur le réacteur 2 en fonctionnement, regroupement des personnels suite à un incendie dans des locaux électriques MAIS : RAS ?!?**

A suivre...(M.St Aroman)

Manif devant la Comurhex avril 2010



Contact [annie.chalmeton@orange.fr](mailto:annie.chalmeton@orange.fr)

## Pollution radioactive sur un terrain du port de Bayonne

(AFP / 09 septembre 2010 10h24)

**BAYONNE (Pyrénées-Atlantiques) - Une expertise demandée par le conseil régional d'Aquitaine a confirmé la présence d'une pollution radioactive sur un ancien terrain industriel qui borde le port de Bayonne à Boucau (Pyrénées-Atlantiques), a-t-on appris jeudi de sources concordantes.**

Ce terrain de 7,9 hectares, dont les associations de défense de l'environnement locales dénoncent la dangerosité depuis 1997, a fait l'objet d'une expertise demandée par le conseil régional avant son acquisition prévue pour le lancement d'une nouvelle activité industrielle.

"Les premières conclusions de cette étude (...) signalent des pollutions avérées et appellent des mesures complémentaires afin de déterminer concrètement les travaux de dépollution nécessaires", a indiqué le conseil régional dans un communiqué diffusé mercredi.

Le Collectif des associations de défense de l'environnement (Cade) avait rappelé la veille à Bayonne son combat de treize années pour dénoncer la "dissimulation" de la situation de ce terrain utilisé jusqu'en 1992 par l'entreprise Fertiladour, filiale du groupe Roullier, pour "le broyage d'un minerai riche en thorium 232, une substance hautement radioactive".

Selon Victor Pachon, président du Cade, les "graves irrégularités de l'entreprise" ont été "systématiquement maquillées", avec l'aide des services de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Dire), qui s'est attachée à "fournir des échappatoires à l'industriel".

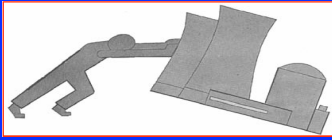
Le Cade dénonce des mesures de radioactivité faites, délibérément selon lui, dans les zones les moins polluées du terrain

et une présentation trompeuse des résultats pour faciliter la revente et éviter un recours des anciens employés de Fertiladour, dont plusieurs présenteraient de graves cas de silicose.

En annonçant sa décision de suspendre sa décision d'achat de ce terrain, le conseil régional précise en avoir informé le préfet des Pyrénées-Atlantiques et avoir "invité les services de l'Etat à tenir compte des préconisations formulées, qui consistent principalement à des études de sol complémentaires".

Toulouse  
Juin 2010





## Golfech : synthèse du rapport annuel de surveillance 2009

quelques erreurs ou imprécisions. Merci de votre compréhension. Réalisé pour Stop Golfech par Marc Saint Aroman - août 2010 -

### Mot du Chef de mission :

L'année atomique 2009 continue d'être radieuse pour Golfech... tout au moins pour le chef de mission environnement qui poursuit sa propagande en affirmant que : « Déjà bas par rapport aux autorisations réglementaires, les rejets liquides radioactifs ont été encore abaissés de 10 % par rapport aux rejets 2008 ». Même avec des gaines de combustible fuyardes, le réacteur 2 aurait continué de baisser ses rejets radioactifs gazeux dans l'environnement !...

Lorsqu'il évoque le nombre d'évènements significatifs survenus sur le site, le responsable se limite à ceux qui concernent l'environnement. On retrouve plus loin la même manipulation faisant apparaître seulement trois incidents pour 2009. Le rapport oubliera donc cette année le nombre d'incidents survenus à Golfech ainsi que leur niveau : heureusement, l'ASN Bordeaux sollicitée par nos soins, nous permettra de combler ce manque : Edf Golfech a déclaré en 2009 19 incidents dont 17 ont été classés Niveau 0 sur l'échelle Internationale INES : 13 incidents concernant la sûreté, 2 l'environnement et 2 la radioprotection

Edf privé par l'ASN de ses laboratoires d'analyse environnement au niveau national suite à leurs défaillances les a retrouvés en juillet 2009. Ces laboratoires d'Edf sont habilités pour les mesures bêta aérosols, bêta gaz, tritium et bêta eaux.

### Principaux constats 2009 :

- « record de production » du site avec 19,7 milliards de kilowattheures en 2009.

*Ndr : Vu la puissance des réacteurs (1300 MWé), s'ils avaient tourné en permanence la production aurait été de :  $1\ 300\ 000\ kWh \times 2 \times 24\ h \times 365\ j = 22\ 776\ 000\ 000$ . Le coefficient de production élevé – objet des convoitises gouvernementales contre l'avis de l'ASN vu les risques supplémentaires qu'il engendre – et qui va nous conduire droit à l'accident grave – se retrouve donc être de 86,5 % pour les 2 réacteurs de Golfech. (Note de calcul :  $(19,7 \times 100) / 22,776 = 86,5\%$ )*

*Edf pour sa part annonce une disponibilité de 94,7 % : il s'agit en fait de la disponibilité des réacteurs dans leur temps de fonctionnement...en retirant les temps d'arrêts ! ce qui ne veut rien dire au vu des références internationales.*

Comparaison des rejets aux limites réglementaires :

#### - « Effluents » radioactifs gazeux :

Carbone 14 : 304 GBq (21,7 % de la limite réglementaire = LR)

Tritium : 1180 GBq (14,8 % de la L R)

Gaz rares : 280 GBq ( 0,6 % de la L R)

#### - « Effluents » radioactifs liquides :

Carbone 14 : 21,1 GBq (11,1 % de la L R)

Tritium : 57 300 GBq (71,6 % de la L R)

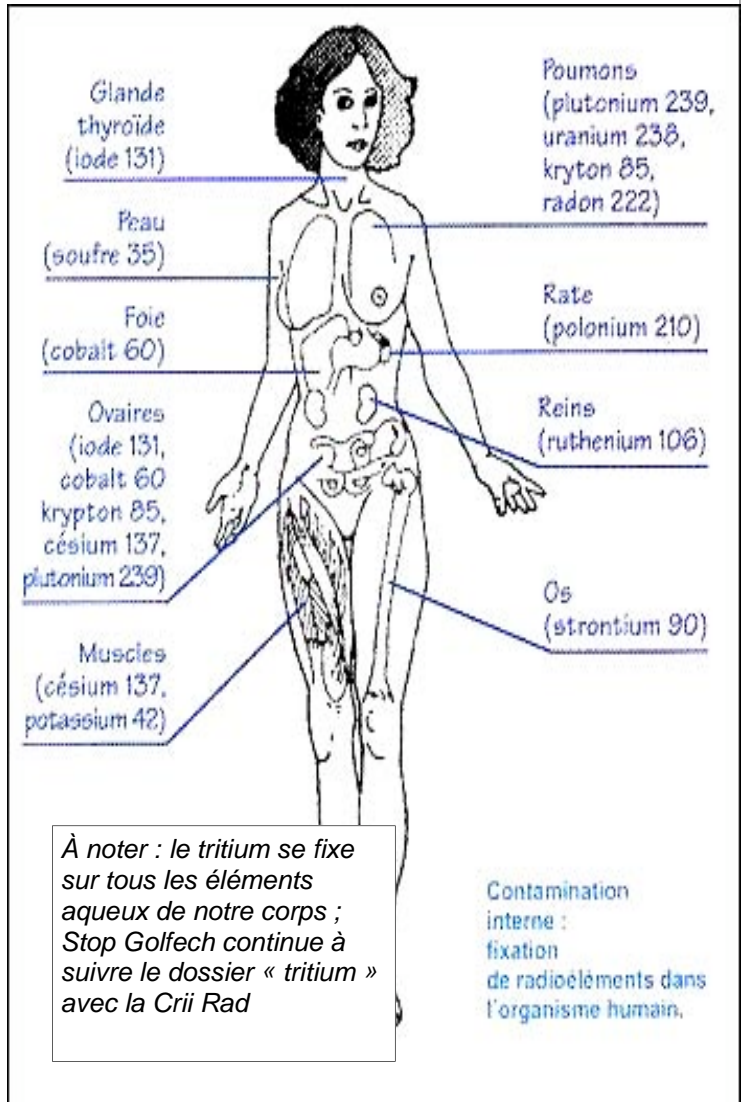
Iodes : 0,067 GBq ( 6,7 % de la L R)

Autres Produits de fission ou d'activation émetteurs bêta

ou gamma : 0,17 GBq (0,68 % de la LR)

Note de calcul des rejets tritium par kilowattheure :  $57\ 300\ GBq / 19,7\ TWh = 57,3 \times 10^{12}\ Bq / 19,7 \times 10^9\ kWh = 2\ 908$

**En 2009, chaque kWh sorti de Golfech aura nécessité le rejet de 2 908 Bq de tritium en Garonne** voir aussi p.19 fin coordination et p.20



### Parmi les substances chimiques radioactives :

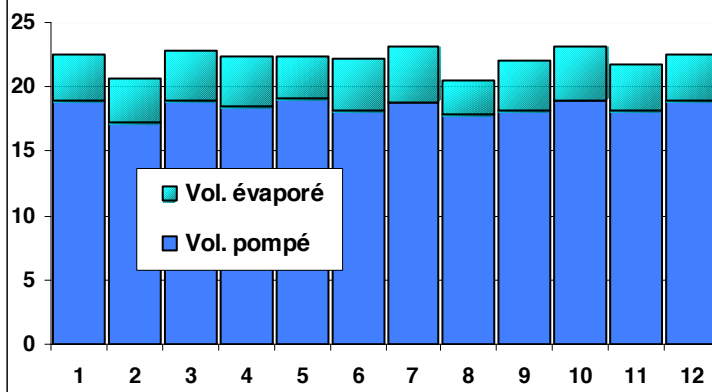
- Acide borique : 4 595 kg - Morpholine : 184 kg - Azote total : 2283 kg - Phosphates 133 kg - Métaux (Chrome, Zinc, Cuivre, Manganèse, Fer, Aluminium, Nickel) 28 kg

### « Prélèvements » d'eau dans la Garonne :

222 millions de m3 et 44,3 millions de m3 évaporés soit **2,3 millions de m3 de plus que la limite fixée par la loi** pourtant revue de façon laxiste en 2006 spécialement pour satisfaire aux besoins du CNPE de Golfech ! Edf justifie tranquillement son infraction en expliquant que l'année 2009 a été chaude et que le coefficient de productivité a été élevé...

Bien noter des besoins quasi constants en eau de la centrale malgré l'arrêt du réacteur 1 tout le mois d'août.

**2009 : Eau pompée - 222 Millions de m<sup>3</sup>  
et évaporée 44,3 millions m<sup>3</sup>**



**En 2009, chaque kilowatt sorti de Golfech aura nécessité le pompage de 11,26 litres / KWh et l'évaporation de 2,25 l/kWh d'eau de Garonne**

Note de calcul : Volume pompé : 222 x 10<sup>9</sup> l / 19,7 x 10<sup>9</sup> kWh = 11,26 l/kWh. - Volume évaporé : 44,3 x 10<sup>9</sup> l / 19,7 x 10<sup>9</sup> kWh = 2,25 l/kWh

### Rejets liés aux traitements biocides :

La lecture de ce paragraphe ne nous permettra pas de connaître la quantité de chimie rejetée pendant la durée du traitement. Seuls les flux maximum durant 24 h mesurés au rejet sont reportés. Voici les moyennes des rejets maximum sur 24 h :

- Chlorures : 1817 kg – Sodium 1177 kg – AOX 14,8 kg – Nitrite 125 kg – nitrates 1204 kg. Il faudra se reporter à l'annexe 13 pour connaître la totalité des rejets.

Rejets liés au traitement antitartre : il est seulement indiqué dans ce § que « les flux d'acide utilisés sont restés conformes aux autorisations (< 24 000 kg/24 h de sulfates) »

Bilan de la surveillance réalisée sur les rejets et dans l'environnement :

Comme à l'accoutumé, sur « l'impact éventuel du CNPE sur le milieu . Les contrôles réalisés en 2009 n'ont pas montré de valeur significative » : les associations ont pourtant démontré, en 2009, la présence de tritium dans des plantes aquatiques en aval de la centrale !...

Dans la tradition, le bilan radioactif dans l'environnement présenté est encore vieux de deux ans (2008). Même les données de l'IRSN portent sur l'année 2008.

Comme d'habitude également, les seuls éléments retrouvés correspondent à de l'iode 131 émis par les activités de... la médecine nucléaire.

Le Laboratoire Vétérinaire Départemental est appelé à la rescousse dans le texte pour confirmer les données d'Edf : R.A.S.

Le traitement biocide a été réalisé du 29 juin au 30 septembre pour les réacteurs 1 et 2.

Ce traitement sert aussi par une « heureuse coïncidence » à limiter la prolifération des légionelles : les concentrations dans les circuits d'eau de circulation sont restés en dessous de 500 UFC/l (Unités Formant Colonies par litre).

Estimation des doses reçues par la population :

Un groupe de référence situé à Pascalet (1) qui serait exposé à tous les isotopes confondus susceptibles d'être rejetés par les réacteurs recevrait une exposition du 1,1 millième de la limite des un MilliSievert fixés par le décret n°2002-460 du 4 avril 2002. Comme à l'accoutumé, une bonne répartition dans chaque mètre cube d'air des radioéléments est prise comme base pour ces calculs alors que ce phénomène est physiquement impossible : cette répartition aléatoire de la contamination avec des points d'activité très élevés constitue très certainement le chaînon manquant entre les excès de leucémies et cancers constatés à proximité des centrales nucléaires allemandes et anglaises et l'activité de ces centrales . Ce n'est bien sûr pas le cas en France puisqu'il n'y a pas d'étude épidémiologique autour des installations nucléaires ou quand il y en a, comme ce fut le cas autour de La Hague en 1997, le travail est grossièrement discrédité par tous les décideurs et les opérateurs de l'atome. Même si la France est la risée du monde scientifique international suite à ces manipulations, l'image de l'atome propre est sauvée dans l'hexagone et les atteintes atomiques peuvent tranquillement continuer.

(1) Renseignement pris auprès du responsable de la communication de la centrale, il s'agit de personnes qui résideraient à environ 600 m au Nord de la centrale.

### Etat des trois barrières :

<b>- 1<sup>ère</sup> Barrière - Gaine de combustible</b>		Réacteurs =>	1	2	Unité
<b>Activité fluide primaire</b>	<b>Gaz Rares</b>	Fin du cycle précédent	522	14 300	MBq/t
		Début cycle en cours	268	1350	MBq/t
	<b>Iode 134</b>	Fin du cycle précédent	323	1 048	MBq/t
		Début cycle en cours	155	634	MBq/t
	<b>Iode 131</b>	Fin du cycle précédent	77	320	MBq/t
		Début cycle en cours	31	135	MBq/t
	<b>Alpha</b>	Fin du cycle précédent	0,10	0,16	Bq/l
		Début cycle en cours	0,23	0,25	Bq/l
<b>Assemblages fuyards</b>		découverts à l'Arrêt	0	3	Nombre
		rechargés	0	0	Nombre

- A noter que les assemblages de combustible en alliage M5 sont en place depuis 2005 sur Golfech 2 suite à l'autorisation donnée par l'ASN. Ces assemblages AFA3GlrAA sont en place pour une durée de trois cycles dans le réacteur 2 de Golfech (Egalement autorisés sur Cattenom 3 et Nogent sur-Seine 2). Voilà une des explications possible à la contamination du circuit primaire

- Eléments tirés du tableau :

Comme il y a 400 m<sup>3</sup> de liquide primaire (donnée non communiquée dans le dossier mais récupérée via le GSIEN) le circuit primaire, lors du démarrage du réacteur 2, aurait une activité de - 4 x 10<sup>5</sup> x 0,25 soit 100 000 Bq.

**Ce tableau montre le miracle que constituent les arrêts des réacteurs puisque – par exemple - la radioactivité du circuit primaire en gaz rares se retrouve divisée par dix suite à l'arrêt ! La question est posée : ou donc Edf a-t-elle cachée la radioactivité ? une part dans l'environnement, l'autre dans des filtres devenus de fait une composante des déchets de l'Annexe 5...**

## Golfech, rapport 2009 (suite)

- 2 <sup>ème</sup> barrière – générateurs de vapeur		Réacteur	
		Réacteur 1	Réacteur 2
Fuites primaires moyennes	Fuites globales	211/lh	33/lh
	Fuites non quantifiées	19/lh	31/lh
Fuites primaires - secondaires		0,03/lh	0,04/lh
Nombre de tubes de GV obturés	GV 1	29	10
	GV 2	11	3
	GV 3	20	8
	GV 4	24	25

Il y a 5600 tubes sur chaque générateur de vapeur ce qui ferait une **perte de puissance sur le réacteur 1 de 4 875 kWh**

**Note de calcul :**  $[84 \text{ (total tubes bouchés)} : 4 \text{ GV}] \times 100 / 5600 = 0,3751 \% \text{ soit une perte de } 1\,300\,000 \text{ kW} \times 0,375\% = 4875 \text{ kWh}$

### 3<sup>ème</sup> barrière – Enceinte de confinement

Grâce au GSIEN nous apprendrons que les « Tests de traversées d'enceintes (B+C) » qui sont restés constants avant et après l'arrêt 1,07 Nm<sup>3</sup> / h pour le réacteur 1 et 1,47 Nm<sup>3</sup> / h pour le réacteur 2 correspondent à :

- des essais partiels de type B (fuites locales à travers les pénétrations singulières)
- es essais partiels de type C (fuites des organes d'isolement)

Nous noterons aussi que le **taux de fuite en fonctionnement normal ne doit pas excéder 5 Nm<sup>3</sup>/h.**

### Annexe 1 : Dossier de presse Golfech 2009

- Ce paragraphe comporte toujours les allégations mensongères au niveau de chacun des qualificatif « **production d'électricité sûre, compétitive et sans CO2** » Nous ne reviendrons pas sur chacun de ces critères, il suffit de se reporter aux anciens numéros de Stop Golfech.

- La durée d'exploitation des réacteurs est prévue pour 40 ans validée par l'Autorité de Sécurité Nucléaire : François Roussely – sans complexe - dans son récent rapport, demande au gouvernement de zapper l'ASN : cette dernière a pourtant été consacrée « **autorité indépendante** » par la loi de 2006.

A noter que ces 40 ans ne prennent pas en compte les chocs thermiques comme les arrêts d'urgence, les injections froides fortuites, les fonctionnements en suivi de réseau ( puissance variable du réacteur ), etc.. qui raccourcissent la vie des réacteurs. **En effet le circuit primaire des réacteurs atomiques a été prévu pour 200 montées en température à la vitesse de 56°C / h .** (Techniques de l'ingénieur : traité Génie Energétique – B 3 100 p 19)

- Il est précisé enfin que « **près de 2 milliards d'euros sont investis chaque années dans le parc de production nucléaire d'Edf . Cet investissement qui reste constant d'année en année permet de conserver en permanence les installations dans un état optimum pour un fonctionnement en toute sécurité** » : **cette information est mensongère puisque Henri Proglio, nouveau directeur d'Edf, sollicite du gouvernement - après Pierre Gadonneix qui a justement été viré de la direction d'Edf pour cette demande – une augmentation des tarifs de vente de l'électricité pour pouvoir investir 34,8 milliards d'euros dans la mainte-**

**nance.**(officiellement ce chiffre permettrait de dépasser la durée de vie de 40 ans pour les réacteurs)

### Le choix de recyclage du combustible usé :

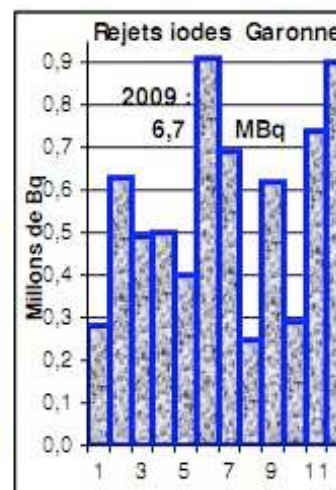
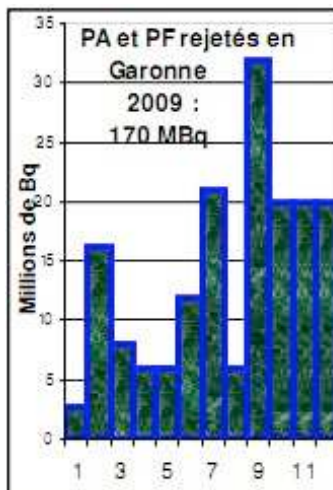
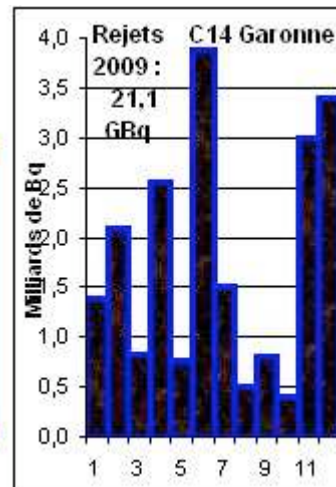
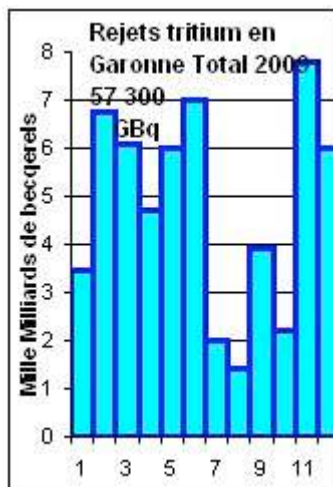
Edf affirme avoir fait le choix du recyclage depuis 1980 et indique que 96 % des assemblages combustibles sont recyclés dans la fabrication de nouveau combustible. Hervé Kempf, dans le Monde du 27 07 2010, précise : « **Officiellement, le retraitement permet de réutiliser presque tout le combustible usé, qui est considéré dans d'autres pays, comme la Suède, comme un déchet. Areva et d'EDF affirment en effet que 96 % de ces matières sont recyclables. En fait, indique le rapport, "le recyclage des matières issues du traitement des combustibles usés permet une économie d'uranium naturel estimée à 12 %". Cette part doit croître à partir de cette année pour passer à 17 %.** »

Edf précise encore que « **en 2009, 850 t de combustible usés ont été traitées, dont 92,4 t pour la centrale de Golfech** » Des éléments précédents on peut conclure qu'11 t d'uranium seront recyclés sur les 92,4 t déchargé des réacteurs de Golfech. En plus du mensonge sur les 96 % de recyclage, le dossier ne précise évidemment pas que ce recyclage est réalisé à un coût humain et environnemental élevé. Des tonnes de déchets radioactifs ont en effet été rejetés dans la manche et dans l'air de La Hague. Il n'est pas précisé non plus que le plutonium est devenu un déchet particulièrement encombrant à La Hague.

### Annexe 2 : Paramètre radioactifs

#### - Rejets radioactifs en Garonne -

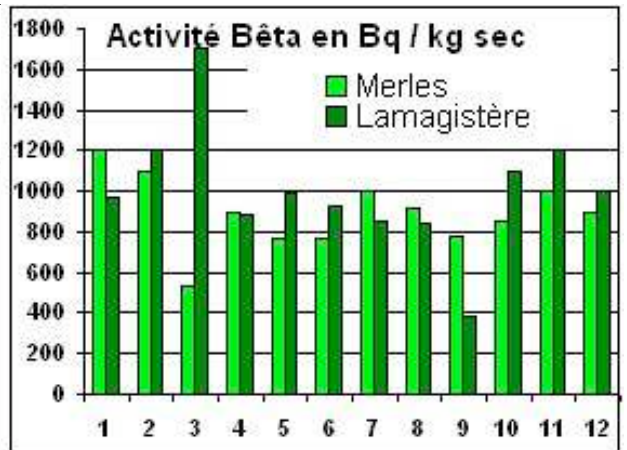
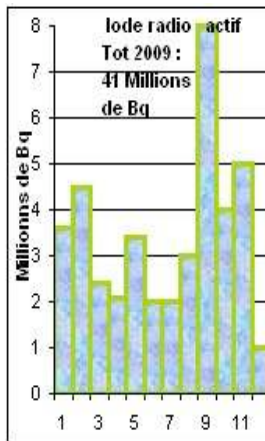
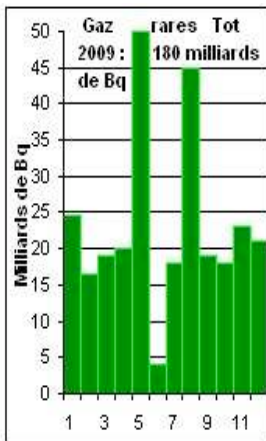
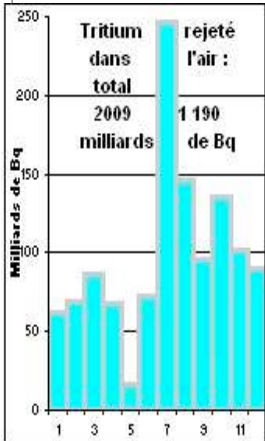
Note : Il y a un rapport 1000 entre les deux tableaux de dessus et les deux de dessous





# Golfech, rapport 2009 (suite)

## Rejets radioactifs dans l'atmosphère



### -Annexe 3 : Paramètre chimiques des circuits

La liste des rejets chimiques radioactifs en Garonne sont toujours notables : Total des rejets cumulés pour 2009 :

**Acide borique : 4600 kg - Azote : 2290 - Phosphates 133 kg - Métaux totaux : 28 kg.**

### Annexe 4 : Surveillance de l'environnement

Cette annexe comporte des éléments sur la surveillance radioactive de « air, eau de pluie, lait, herbe, terre, productions agricoles » : sur les 72 pages remplies de tableaux deux choses paraissent notables :

- une concerne le tritium : La mesure en Garonne - suite aux rejets des réservoirs de stockage des liquides contaminés en radioactivité – tout au long de l'année et pour toutes les mesures - est d'environ 50 Bq/l.

- L'autre concerne l'activité bêta dans les végétaux terres prélevés à Merles, situé à 12 km au Sud Est de la centrale de Golfech et à Lamagistère à 2 km au Nord Est. (carte avec rose des vents à Golfech Rose des vents (Station du CNPE : 1995 – 2002 Toutes conditions météo à 100 mètres d'altitude)

### Annexe 5 : Bilan déchets

Sur les quelques 730 pages du dossier une seule porte sur le bilan des déchets ! Dans la tradition, aucune donnée sur les déchets haute activité vie longue ne sont présentes. Pour les autres :

- Centraco : Pour la filière Incinération il y a eu 128,4 m3 ayant une activité de 196,5 milliards de Becquerels et pour la fusion **142 m3 d'une activité 199 milliards de Bq.**
- Andra (Centre de Stockage) Faible et Moyenne activité **183 m3 de 19,7 mille milliards de Bq.** Stockage : TFA en casiers et fûts métal pour **51 m3 et une activité de 69 millions de Bq.** Voilà donc pas mal de contaminations et des dispersions de radioactivité en cours et à venir pour ces seuls déchets issus du nucléaire « propre ».



### Note :

Les annexes 6 « Suivi des nappes », 11 « Résultats des contrôles effectués par la police des eaux (DDE 82) » et 12 « Résultats des analyses des stations d'épuration » ne comportant aucun élément notable dans le dossier, elles ne sont pas reprises ici. Cela n'apporte bien sûr aucune garantie sur l'absence de contamination de l'environnement par Edf Golfech.

## Annexe 7 : rapport sur l'ichtyofaune

Le suivi est réalisé par Edf et l'Irsn. Se rajoutent des mesures du laboratoire vétérinaire de Montauban. Ce sont l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique et l'Université

Années >		1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
N d'espèces	Amont	14	13	16	18	20	19	10	19	15	18	18	15	11	6	12	12	14	13	15	9	10
	Aval	15	12	13	19	21	8	12	10	12	8	13	11	8	10	10	10	9	9	10	7	10
Delta Amont/Aval		1	-1	-3	1	1	-11	2	-9	-3	-10	-5	-4	-3	4	-2	-2	-5	-4	-5	-2	0
N de poissons	Amont	148	142	213	354	296	263	334	252	204	280	270	213	174	58	178	370	630	407	827	851	328
	Aval	219	179	121	261	359	60	177	137	117	52	90	115	142	61	96	143	174	131	89	102	239
Différence amont/aval		71	37	-92	-93	73	-203	-157	-115	-87	-228	-180	-98	-32	3	-80	-227	-456	-276	-738	-749	-87
% amont aval		32	21	-76	-36	20	-338	-89	-84	-74	-438	-200	-85	-23	5	-83	-159	-262	-211	-829	-734	-36

Paul Sabatier qui analysent la vie du fleuve et des problèmes potentiels liés l'exploitation de l'eau par la centrale. Et le résultat, vous le connaissez : malgré les tonnes de chimie de chaleur et de radioactivité rejetées quotidiennement dans la Garonne et dans l'air, malgré les tonnes d'eau turbinées et évaporées par les réacteurs, tous ces éminents laboratoires et écoles « supérieures » ont produits des études qui « **n'ont mis en évidence aucun événement hydrobiologique qui soit directement imputable à l'exploitation nucléaire** ».

Dans cette annexe on note « 6 baisses de puissance ont été provoquées pour économie du combustible » avant le 26 juillet.

C'est grâce à cette annexe que nous apprendrons le volume de produits rejetés pour le traitement à la monochloramine : sur le réacteur 1 démarrage séquentiel à partir du 29 juin puis continu sur 60 jours en deux épisodes séparés par l'arrêt du réacteur. Sur le réacteur 2 le traitement a été effectué durant 9 jours en continu et 84 jours en séquentiel.

De l'observation aux points sensibles, pour les rapporteurs il ressort des dégradations liées à tout... sauf à Edf Golfech :

« l'intensification de l'agriculture influe fortement sur la qualité des eaux des portions aval » par l'irrigation et les engrais azotés... et pourtant la portion en amont « de la centrale de Golfech est de meilleure qualité », la responsabilité des silures qui, même s'il n'a pas pu être démontré qu'ils se nourrissent d'alosons et d'aloses ont malgré tout un caractère très souligné d'« opportuniste, ichtyophage et même cannibale » !

l'attentat de 1991 à Malaucène qui a eu pour impact l'arrêt du « phénomène de production massive de poissons juvéniles » observés en 1989 et 1990,

la contamination en PCB qui, en 2009 a rendu les anguilles impropres à la consommation.

Quelques pages plus loin il y a une tentative d'explication à la traditionnelle absence de poisson en aval des plots de rejets chimiques, radioactifs et thermiques. Ce serait lié au « milieu bétonné, profond, lotique très turbulent sans végétation, peu propice au poisson et difficile à échantillonner ». Les poissons sont pourtant présents partout ailleurs sur le fleuve. Les données amont et aval

montrent une très forte diminution des carnassiers depuis 2000 avec en opposition une recrudescence des brèmes. Pour l'année 2009, « l'étiage prononcé s'est maintenu de mi-juillet à fin octobre. Au cours de cette période le débit est resté 63 jours inférieur au débit d'étiage (DOE de 85 m3/s) dont 33 jours en dessous de 0,8 DOE (68 m3/s) ». Alors qu'il est répété que la centrale n'a aucune influence sur la faune et la flore voici un tableau qui en dit long sur

l'impact négatif de la centrale sur la faune (établi à partir des données d'Edf).

**- A noter surtout les écarts impressionnants entre le nombre de poissons et les nombre d'espèces relevés à Castelmayran – 23 km amont et Saint-Pierre de Gaubert – 15 km aval de la centrale : celles-ci dépassent les 700 % en 2007 et 2008.**

**- A noter également les dates d'évènements importants liés à la centrale atomique de Golfech qui curieusement montrent clairement un impact direct sur l'arrêt de la baisse du nombre de poisson amont aval !**

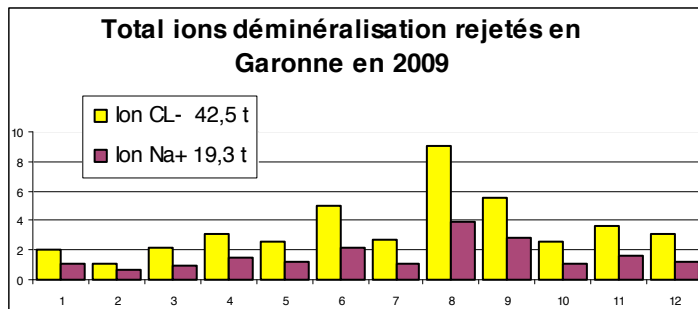
**- 1989 : point zéro - 1990 : Juin Démarrage réacteur 1 – 1993 : Juin Dém, réacteur 2 – 2002 : 1ère décennale réacteur 1 -**

## Annexe 8 : le surveillance hydrobiologique

Ce rapport qui provient du laboratoire Ecolab de l'Université Paul Sabatier présente les éléments physicochimiques, les algues épilithiques et les macro invertébrés benthiques. Dans la conclusion générale, il est précisé que la note liée à l'Indice Biologique Diatomées (IBD) reste de qualité bonne à l'exception de la station Golfech qui reste de qualité « Moyenne ». On peut lire ensuite que la diminution de l'indice IBD ne se produit « **qu'au niveau de la station Golfech pour tout de suite s'améliorer dès la station Lamagistère** ». Pour ce qui est des pollutions organiques elle « apparaît toutefois plus sévère au niveau des stations situées en aval du Complexe Hydroélectrique et Nucléaire de Golfech, en Octobre et novembre. » Pour l'eutrophisation de la Garonne il y a également des indices de dégradation liés à la centrale MAIS, **malgré ces éléments, la conclusion exonère la centrale : « il n'apparaît pas de dysfonctionnement significatif de la dynamique de ce compartiment biologique imputable directement au fonctionnement du complexe nucléaire de Golfech ».**

<http://saint.roman.marc.free.fr>  
Amis de la Terre Midi Pyrénées et CANT

## Annexe 9 : poste de déminéralisation



## Annexe 10 : Survi radioécologique

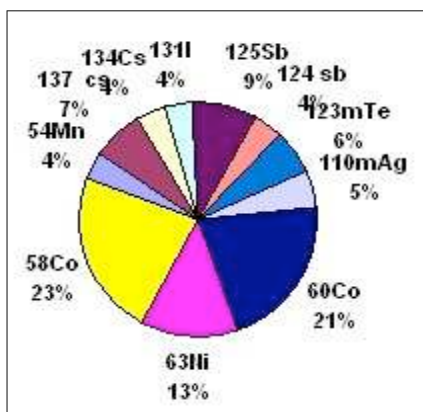
Sont traités dans cette annexe de Subatech les résultats de... 2008 pour le Blayais et Golfech. En aval les analyses montrent la présence de radionucléides d'origine artificielle de Cobalt 58 & 60 (respectivement 2,5+ 0,3 et 1,7 + 0,3 Bq/kg secà Laspeyres ). Seul le tritium est détecté à 1,2 Bq/l dans du lait.

Comme » les autres années, l'Iode 131 est détecté à un niveau supérieur en amont qu'en aval. Le tritium a été détecté de manière significative uniquement en aval du C.N.P.E. sur les phanérogame immergées en 2002 et 2003. Il nous faudra attendre encore un an pour savoir si les mesures de Stop Golfech et des Amis de la Terre de l'été 2009 - qui ont prouvé la présence de tritium dans des phanérogame en aval du CNPE - trouvent enfin un écho dans le rapport ...

Parmi la liste du millier de radioéléments artificiels créés dans le réacteur en voici quelques uns du cocktail radioactif rejeté (avec leur part dans le rejet global) :

- 54 Mn (Manganèse)
- 137 Cs (Césium)
- 134 Cs
- 131 I (Iode)
- 125 Sb (Antimoine)
- 124 Sb
- 123mTe (Tellure)
- 110mAg (Argent)
- 60 Co (Cobalt)
- 58Co
- 63 Ni (Nickel)

Répartition des radioéléments rejetés dans la Garonne par la Centrale de Golfech en 2008 :



100% du rejet représente 222 000 000 Bq ( Disque reconstitué à partir des données chiffrées d'Edf)

## Annexe 13 Bilan de la campagne amibes 2009

Cette année encore, cette annexe de la société Capsis – et elle seule - nous permettra de connaître les quantités de chimie utilisée pour le traitement anti-amibien.

- Fonctionnement des réacteurs : le réacteur 1 a connu une baisse de puissance à 19% le 17 mai et a été arrêté pour rechargement du premier août au premier septembre mais « suite à un problème » le réacteur n'a redémarré à pleine puissance que le 7 septembre.

Le réacteur 2 « a connu six arrêts à chaud afin d'économiser le combustible » ( 1er mai 3 jours – 8 mai 3 jours 21 3 jours -30 mai 3 jours – 25 mai 3 jours ) .

- Monochloramination des réacteurs 1 et 2 : les circuits de refroidissement tertiaires ont été traités :

Réacteur 1 : 29 juin au premier août – 3et 4 septembre – 7 au 30 septembre.

Réacteur 2 : 29 juin au 30 septembre avec un arrêt le 26 juillet.

Concentration en Naegleria fowleri (Nf)avant traitement : sur le réacteur 1 une pointe de 737 Nf / l a été mesurée le 27 juin - sur le réacteur 2 : les nombreux arrêts à chaud ont fortement ralenti la colonisation amibienne.

- Efficacité anti-amibienne : Sur le réacteur 1, le 14 juillet, il y a eu un pic à 1012 Nf / l que le traitement séquentiel mis en place la veille n'a pu limiter. Le critère de 345 Nf / l dans le bassin froid ayant été dépassé en cours de traitement, le mode continu a remplacé le mode séquentiel le 17 juillet au soir. Malgré la mise en place de ce mode continu, les températures atmosphériques proches de 26 °C ont entraîné un pic de 452 Nf / litre le 22 juillet. Le rapport indique que sur le réacteur 2, les Naegleria fowleri sont restées majoritairement inférieures ou égales au seuil de détection.

- Bilan de la monochloramination :

Le volume d'ammoniaque injecté en 2009 a été de 62 tonnes.

Le volume d'eau de javel injecté a été de – 560,52 tonnes sur les deux réacteurs pour une période cumulée sur les deux réacteurs de 153 jours.

- Autres points : - aucune Naegleria fowleri n'a été mise en évidence en amont de la centrale. Les circuits de refroidissement ont participé à la multiplication des NF mais Capsis indique que la concentration calculée en Nf dans la Garonne n'a jamais dépassée les 100 Nf/l. Aucune Nf n'a été retrouvée en amont des stations de production d'eau potable de Lacapelette et de Sivoizac.

## Conclusion :

L'analyse du rapport 2009 aura encore été utile cette année à mettre à jour des manques de données comme celles concernant le récapitulatif des incidents survenus sur les deux réacteurs de Golfech. Le constat idyllique d'introduction du « Chef de mission » est largement démonté par la synthèse qui précède.

Suite à un mauvais rendement des réacteurs en 2008 (chiffre de production au niveau le plus bas en France depuis le démarrage du « parc » et un des plus bas au monde), « **l'ordre national étant, production toute, chaque site est prié de s'organiser au mieux pour... produire au plus « pied au plancher ».** (\*\*)

En plus des risques que ce choix de fonctionnement fait courir au monde, il a contribué à ce qu'Edf Golfech commette des infractions et ce, malgré une nouvelle loi plus laxiste de 2006 adaptée aux besoins industriels des CNPE. Avec le vieillissement du parc, les ennuis d'Edf s'accroissent, l'irradiation des travailleurs augmente et les risques se multiplient : mais heureusement que la communication reste solide : à titre d'exemple, un départ d'incendie a eu lieu le 9 septembre 2010 dans une armoire électrique du réacteur 2 de Golfech – cet événement a été à l'origine du déclenchement du plan d'urgence interne – : Edf communique à son propos « **Cet incident, en dehors de la partie nucléaire de l'installation, n'a occasionné aucun blessé, ni eu aucune conséquence sur la sûreté des installations et de l'environnement.** » : Pour une des premières fois, la population riveraine à la centrale a été inquiétée en temps réel par cette affaire et a donc sollicité des informations auprès de la Mairie de Golfech... qui, dans un premier temps, ne savait rien. **Marc St Aroman**

(\*\*) Source : Le Quotidien (Luxembourg) du 31/03/2010, au sujet de la centrale de Cattenom. « S'organiser pour produire plus »

## Folie ordinaire dans l'héxagone



### Centrale de Penly : « jouer le jeu » d'une catastrophe nucléaire ?

Réseau "Sortir du nucléaire", Communiqué de presse du 8 septembre 2010

Le jeudi 9 septembre est organisée une simulation d'accident nucléaire autour de la centrale nucléaire de Penly (Seine Maritime), avec évacuation de nombreux riverains. Le Sous-préfet a officiellement invité la population à « jouer le jeu » d'une catastrophe nucléaire.

Les enfants de Tchernobyl ne jouent pas à ce genre de jeu : 4 sur 5 sont actuellement malades de la radioactivité, 24 ans après l'explosion du réacteur. Pour les salariés des centrales, l'irradiation, avec son lot de cancers, leucémies et mutations génétiques, n'est pas "ludique". C'est leur réalité quotidienne, en particulier pour les sous-traitants, qui encaissent 80% des doses sans suivi médical spécifique.

Steven Mitchell, administrateur du Réseau "Sortir du nucléaire", rappelle la réalité : « Le nucléaire n'est pas un jeu : c'est un fléau mortel. En cas d'explosion d'un réacteur, toute une région est rayée de la carte. Et on a vu cet été, avec les incendies russes, que des poisons radioactifs peuvent repartir dans l'atmosphère plusieurs décennies après un accident. Les exercices d'évacuation cherchent surtout à banaliser le risque nucléaire, et à endormir les riverains. Avant Tchernobyl, les autorités mentaient effrontément en parlant de « risque zéro ». Aujourd'hui le mensonge continue, quand EDF SA parle de « risques maîtrisés ». Les autorités françaises refusent déjà de voir la hausse des leucémies chez les enfants vivant à proximité des centrales, par exemple. Le mensonge nucléaire, ça suffit ! L'avenir n'est pas au nucléaire, mais aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie : voilà la vérité. Les investissements pour réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables restent dramatiquement faibles en France, si on les compare à ceux de nos voisins européens. »

La gestion post-accidentelle est une fumisterie. Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", la meilleure solution en terme de protection civile a toujours été la fermeture de toutes les centrales nucléaires, et l'abandon du futur EPR. **Davantage d'informations sur notre site : [sortirdunuclaire.org/](http://sortirdunuclaire.org/)**



### CRILAN [www.crilan.fr](http://www.crilan.fr) Communiqué du 25 août 2010 :

EPR/THT : Le CRILAN a déposé ce jour un recours devant le Conseil d'Etat contre la ligne THT Cotentin-Maine. Par l'intermédiaire du cabinet parisien d'avocats BUS-SON-Conseil, le CRILAN a déposé ce jour un recours devant le Conseil d'Etat demandant l'annulation de la Déclaration d'utilité publique (DUP) de la ligne THT 400 000 volts Cotentin-Maine devant évacuer le courant du réacteur nucléaire EPR de Flamanville en construction.

Comme les autres plaignants, l'association relève le non respect du principe constitutionnel de précaution, l'absence d'études sanitaires et épidémiologiques démontrant l'innocuité des THT quant à la santé publique et les insuffisances de l'étude d'impact.

La spécificité de sa démarche tient dans le fait de la mise en évidence de l'inexistence d'étude d'impact et d'enquête publique sur le tronçon Flamanville- Terrette.

En effet,

- Bien que le décret du 25 juin promulgué au JO le 27 mentionne « Les travaux d'établissement d'une ligne électrique aérienne à deux circuits à 400.000 volts, dite Cotentin-Maine »,

- Bien que cette ligne soit bien prévue pour évacuer l'électricité produite par le réacteur EPR de Flamanville ainsi que le rappelait le Directeur régional RTE Normandie-Paris encore dernièrement, (La Presse de la Manche 26/08/2010), aucune étude d'impact et d'enquête publique nouvelles, n'ont été diligentées depuis Flamanville (Nord Cotentin) jusqu' au centre Manche ( ST Sébastien de Raids.)

RTE s'est dispensée de ces études nouvelles au motif que ces lignes avaient déjà fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique dans les années 1980 après la construction des deux premiers réacteurs.

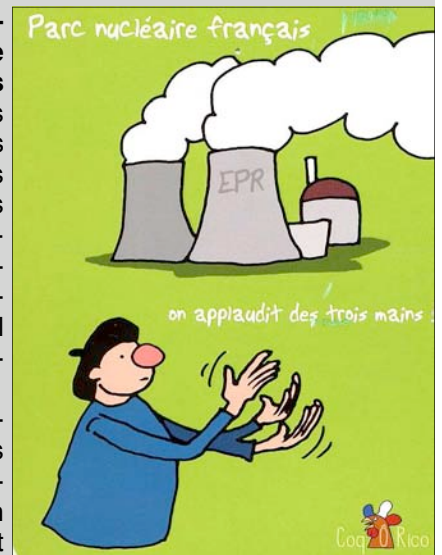
Or, l'association soutient qu'avec l'apport du réacteur de 1650 mégawatts

EPR l'intensité des lignes comme les champs magnétiques augmenteraient très significativement, renforçant les effets électromagnétiques entraînant un nouvel impact environnemental sur ce tronçon.

L'augmentation importante de l'intensité des lignes entre Flamanville et St Sébastien de Raids ne peut donc qu'impacter plus

fortement un environnement rural et urbanisé qui s'est largement transformé depuis les années 1980, c'est-à-dire depuis ...30ans !

Ainsi en est-il à Flamanville-même, où les lignes surplombent le bourg dans lequel sont apparues de nouvelles constructions. Un garage municipal avec pompes à essence, soumises à d'éventuels effets d'arc électrique, a été construit sous le couloir de lignes ainsi que des habitations nouvelles.



# Les ONG au secours de l'atome

**N'hésitez pas, donnez cinq euros par mois à WWF et à Sherpa pour sauver la nature, les hommes... et l'image du nucléaire.**

**V**ous avez peut-être entendu parler de ces ridicules « écologistes pour le nucléaire » qui tentent de faire passer les industriels de l'atome pour des amis de la nature. Ces petits plaisantins ne trompent pas grand monde et il n'y a pas là de quoi s'inquiéter. Mais attention, c'est désormais le fameux WWF qui monte au créneau en faveur du nucléaire. Certes, il y a bien longtemps que cette grosse ONG, très liée aux milieux patronaux, fait le jeu de l'atome, comme par exemple en participant et en cautionnant le Grenelle de l'environnement ou en lançant l'appel sarkozyste « Ultimatum climatique ». Cet appel quasi pronucléaire a heureusement été rejeté à 93 % par l'assemblée générale du Réseau "Sortir du nucléaire", en contradiction avec le surprenant positionnement des dirigeants du Réseau dont on peut se demander s'ils ne sont pas eux aussi devenus des « écologistes » pour le nucléaire... Mais bref. Jusqu'alors, le WWF prenait quand même quelques précautions et soutenait l'atome de façon détournée, par exemple en « oubliant » de se prononcer contre. Cette façon de faire semble révolue. C'est du moins ce que l'on peut penser en lisant l'interview du dénommé Jean-Claude Quintalet, du WWF France, dans le journal<sup>1</sup> de la très pronucléaire Commission locale d'information du centre nucléaire de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

sites nucléaires, le représentant du WWF avance qu'il faudrait « faire appel à d'autres laboratoires que celui de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) » dont les orientations lui semblent « un peu trop politiques ». Il se trouve que la Criirad est en France le seul laboratoire véritablement indépendant de l'État et du lobby nucléaire et que ses expertises ont permis de révéler de nombreuses contaminations. Et cela sans jamais être mises en cause sur le plan scientifique par les industriels de l'atome, qui ne se seraient pourtant pas gênés le cas échéant pour crier à l'imposture. Pour monsieur Quintalet, une expertise qui révèle des contaminations est donc « politique », et il semble en appeler à des expertises complaisantes ne nuisant pas à l'image de l'industrie nucléaire...



La décroissance, n°72, septembre 10

## WWF

### Quand Areva porte Sherpa

Cette affaire nous en rappelle une autre : *L'Expansion* révélait le 5 janvier 2010<sup>2</sup> que l'association Sherpa, connue jusqu'alors pour dénoncer les atteintes des multinationales aux droits humains ou à l'environnement, venait de recevoir pas moins de 80 000 euros de la part... d'Areva. Peu de temps auparavant, Sherpa dénonçait à juste titre, avec

Médecins du monde et la Criirad, les conséquences pour l'environnement et la santé publique de l'exploitation des mines d'uranium par Areva au Niger. S'appuyant sur les expertises de la Criirad, Sherpa menaçait de poursuivre Areva pour « mise en danger d'autrui, homicides involontaires et faute inexcusable ». Et voilà que subitement, mais moyennant toutefois un très gros chèque, Sherpa se ralliait à un projet d'Areva visant à solder à bon compte la polémique, pourtant bien justifiée, sur les mines d'uranium. La Criirad avait pourtant très clairement<sup>3</sup> démontré les graves manquements de la proposition d'Areva...

### Stratégie de « l'oubli »

Revenons pour finir à ce cher Jean-Claude Quintalet du WWF France. Ce curieux personnage ne perd pas de temps puisqu'il a déjà pris position au sein d'Europe Écologie. Très actif dans le Sud-Est, il ne devrait pas avoir de mal à s'entendre avec Laurence Vichnievsky, magistrate passée à la politique et devenue d'emblée leader d'Europe Écologie en région PACA. En effet, la juge s'est signalée à plusieurs reprises pendant la campagne électorale en oubliant qu'elle était supposée être contre l'atome ! Il reste encore de nombreux antinucléaires convaincus chez les Verts/Europe Écologie. Nous ne saurions trop leur suggérer de rester extrêmement vigilants : quelque chose nous dit que, à l'approche des élections présidentielles et législatives, des petits malins pourraient bien être tentés d'oublier la critique de l'atome pour pouvoir passer de jolis accords avec le Parti socialiste. Ce serait dommage de ne pas devenir député ou même ministre à cause d'un petit « détail » appelé nucléaire...

Stéphane Lhomme

### Médias antinucléaires...

Que raconte donc ce curieux « écologiste » ? Eh bien par exemple que « le WWF n'est pas franchement opposé au nucléaire », ce qui a le mérite d'être clair, mais aussi que « les grands médias ont trop souvent tendance à dramatiser et à diaboliser le nucléaire ». Areva et EDF peuvent se rassurer, le WWF monte au créneau pour réhabiliter l'image de l'atome, injustement salie par les grands médias qui, comme chacun sait, sont à la solde des antinucléaires ! Ce n'est pas tout : concernant les expertises indépendantes qui peuvent être réalisées près des

1 - [http://www.cli-cadarache.fr/outils/download.aspx?id\\_fichier=4040](http://www.cli-cadarache.fr/outils/download.aspx?id_fichier=4040)

2 - Article de Benjamin Neumann, [http://www.lexpansion.com/economie/actualite-entreprise/areva-finance-ses-juges\\_214596.html](http://www.lexpansion.com/economie/actualite-entreprise/areva-finance-ses-juges_214596.html)

3 - [http://www.criirad.org/actualites/dossier\\_09/gabon/communiqu.html](http://www.criirad.org/actualites/dossier_09/gabon/communiqu.html)

# Déchets nucléaires

## A propos du site ICEDA, entreposage de déchets sur le site de Bugey

Roland Desbordes : « **La pire des choses, pour les déchets de ce type, c'est l'eau** » 27.04.2010  
Questions À Roland Desbordes Président national de la Criirad (\*)

*Que vous inspire cette décision ?*

Il faut d'abord dire qu'il existe déjà des déchets entreposés sur le site de Bugey, dont un des réacteurs était de la première génération, c'est-à-dire fonctionnant avec du graphite devenu radioactif au contact du réacteur et contenant du carbone 14. **Il faut 5 640 ans pour que la moitié de l'activité de ces déchets disparaisse.** C'est ce qu'on appelle des déchets de moyenne activité à vie longue. Leur entreposage sur le site de Bugey devait être temporaire. Sauf qu'il n'existe pas de filière d'élimination. On était donc en présence d'un stockage illégal, sans existence réglementaire.

*D'où l'idée de le mettre en conformité ?*

L'administration a en effet enfin admis que la solution ne tomberait pas du ciel et que ça risquait d'être long. En gros, il s'agit aujourd'hui de faire des travaux pour mettre ces déchets à l'abri.

*C'est donc plutôt une bonne nouvelle ?*

Pas du tout. Car nous n'avons toujours pas de date de création d'une filière. La situation risque donc de perdurer. En outre est-ce qu'on est au bon endroit ? Non. Car nous sommes au bord d'un fleuve, un milieu non maîtrisé par excellence. La pire des choses pour les déchets de ce type, c'est l'eau, un véhicule qui peut sortir la radioactivité. En outre, c'est le genre de site qui peut être la cible terroriste de demain. Et ce n'est pas un hangar qui va garantir ce risque. J'ai une crainte sérieuse : qu'on profite de l'occasion pour mettre à Bugey d'autres déchets...

*La Haute autorité nucléaire a donné son accord à cette réalisation. La Criirad a-t-elle été sollicitée ?*

Quelques citoyens nous ont interpellés sur ce dossier, au moment de l'enquête publique, mais les responsables de la CLI (commission locale d'information) n'étaient manifestement pas très curieux de savoir ce qu'il y avait dedans. Aucune expertise indépendante n'a été demandée. C'est un dossier présenté par l'exploitant. L'administration n'a jugé que sur la forme.

## CRIIRAD

471 av. V. Hugo

26000 Valence

04 75 41 82 50

contact@criirad.org

www.criirad.org

*Propos recueillis par Muriel Moustier Source : Le Progrès*

*<http://www.leprogres.fr/fr/region/l-ain/ain/article/3053661/Roland-Desbordes-La-pire-des-choses-pour-les-dechets-de-ce-type-c-est-l-eau.html>*

## Areva et EDF forcées de reconnaître que le taux de recyclage du nucléaire n'est pas de 96 % mais de 12 % !

C'est aujourd'hui que le Haut comité sur la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) remet son rapport. Ce Haut comité avait été saisi, en novembre 2009, par Jean-Louis Borloo et par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, pour faire la lumière sur la gestion des matières et des déchets nucléaires

### Les industriels du nucléaire vont devoir revoir leur communication

Le rapport (consultable en ligne) présente (seulement !) deux avancées majeures : d'abord le taux de recyclage annoncé dans le rapport est loin, très loin de celui habituellement mis en avant dans la communication d'Areva.

Alors que l'industriel communique partout autour d'une énergie recyclable à 96%, le rapport annonce une économie d'uranium liée au recyclage de 12% ! Le collège associatif a même pu établir que sur les dernières années le taux effectif de recyclage se situe entre 3,9 et 1,7% (Voir pages 5 et 6 du document).

Dans la même veine, la communication des industriels autour du « cycle » nucléaire est condamnée dans le rapport, qui fait la preuve que certains déchets ne sont jamais réutilisés et qu'on ne peut donc pas parler de « cycle fermé ».

« Ces deux exemples prouvent qu'en France le nucléaire ne survit pas à la transparence », déclare Christine Gilloire de France Nature Environnement (FNE) . « Les industriels ne vont plus pouvoir faire croire que le nucléaire est une énergie propre et renouvelable. Et faire reposer l'avenir des déchets accumulés sur une hypothétique génération 4 est parfaitement illusoire. »

### Les associations déçues par le contenu du rapport

Alors que la plupart des participants au Haut comité ont montré une bonne volonté franche, les industriels et les exploitants (EDF et Areva) ont exploité une faille méthodologique pour progressivement orienter le rapport à leur avantage.

Ainsi, le bilan est mitigé : le travail a, en majorité, été positif. Les membres du Haut comité ont eu accès à des informations inédites et ont pu faire avancer la transparence là où l'opacité régnait. Mais le problème méthodologique rencontré a malheureusement permis à EDF et Areva de rester flou sur certains sujets ou de modifier le rapport sans aucune validation.

Une partie du collège associatif décide donc de ne pas avaliser le rapport en soulignant que le principe même du Haut comité et sa bonne volonté ne sont pas en cause.

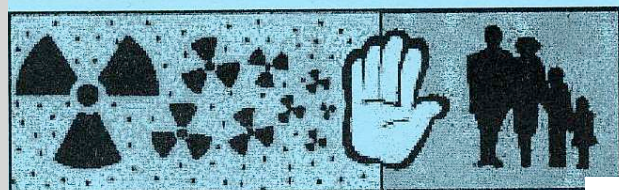
Ils demandent que la diffusion du rapport soit accompagnée d'une note sur leurs points de désaccord, rédigée avec Yves Marignac (WISE-Paris), expert invité du groupe de travail.

### Des points de fond pas assez étudiés

Certains sujets évoqués dans le rapport ne sont pas suffisamment traités en profondeur, et notamment la dimension historique : elle n'est pas prise en compte, ce qui apparaît comme une aberration. Le bilan fait du « cycle » nucléaire est incomplet en ne donnant qu'une synthèse approximative des bilans actuels. Cette synthèse ne reflète ni les difficultés rencontrées dans les années passées ni la question de la gestion de l'accumulation de stocks passés.

Pour Pierre Barbey de l'ACRO : « le rapport est incomplet sur certains points et nous sommes en désaccord sur d'autres. Nous ne pouvions cautionner un tel document. Il ne s'agit pas, pour nous, de condamner le HCTISN mais bien de réclamer plus de moyens et plus de temps pour lui assurer un fonctionnement optimal. »

*En savoir plus : Le Rapport du HCTISN (Juillet 2010)*  
*Note des associations : HCTISN : Transparence et gestion du « cycle » du combustible : un travail imparfait et inachevé [http://www.energie2007.fr/actualites/fiche/2788/nucleaire\\_transparence\\_borloo\\_rapport\\_rev\\_120710.html](http://www.energie2007.fr/actualites/fiche/2788/nucleaire_transparence_borloo_rapport_rev_120710.html)*



# L'ESCROQUERIE DE LA NOUVELLE LOI SUR L'EAU

## LE BARRAGE-RESERVOIR DE CHARLAS EST TOUJOURS D'ACTUALITE

La nouvelle loi sur l'eau (la LEMA 2006 : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) va entrer dans sa phase d'application. C'est la troisième loi française sur l'eau.

La première (en 1964) créa principalement les agences financières de bassin (les Agences de l'Eau, une par bassin administratif ; il y a six bassins ; pour le Sud-Ouest c'est le bassin Adour-Garonne).

La seconde fut la Loi sur l'Eau de 1992 qui se traduit par des SDAGEs (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) pour chaque bassin. Cette loi comportait quelques sages mesures pour réduire les pollutions et pour restaurer les milieux naturels aquatiques. Ainsi furent interdits les dragages et les extractions de granulats dans le lit mineur (lit toujours en eau) des cours d'eau.

Pour une « gouvernance » (mot à la mode) démocratique dans la gestion des milieux aquatiques et l'utilisation de l'eau dans un bassin versant, la loi de 92 prévoyait la création de commissions paritaires : les CLEs (commissions locales de l'eau). Mais ces CLEs auraient dû remplacer des organismes existants, issus de la loi de 64 : les EPTBs (établissements publics territoriaux de bassin). Presque tous ces établissements (il en existe une trentaine en France dont sept en Adour-Garonne) sont totalement antidémocratiques car composés essentiellement sinon exclusivement (comme l'Institution Adour), d'élus territoriaux.

De la même façon, les Comités de Bassin, chambres consulaires définissant la politique générale de l'eau dans chaque bassin administratif, auraient dû avoir leur composition réformée. Ces comités regroupent, en une énorme majorité, des représentants du monde rural et agricole (promoteurs d'une irrigation sans limites) ainsi que d'autres voleurs d'eau (EDF avec les centrales nucléaires, industriels...) ; ne parlons pas de l'administration complice (Agence de l'Eau, préfectures et services de l'Etat). Les « simples » usagers de l'eau sont

ultra-minoritaires et même non représentés dans les comités de bassin. Ainsi dans le Comité Adour-Garonne, sur une centaine de membres, siègent 5 représentants d'APNEs (associations de protection de la nature et de l'environnement).

Il n'est pas étonnant que, dans toute la période d'application de la loi de 92, des aménagements hydrauliques néfastes aient continué à se faire et que les pollutions aquatiques se soient aggravées, malgré l'augmentation du nombre des stations d'épuration municipales ou intercommunales (des « établissements classés » bénéficiant, eux, d'une autorisation préfectorale de rejets polluants).

### L'élaboration d'une nouvelle loi : une démocratie participative bidon

L'Union Européenne décida de synthétiser ses directives concernant l'Eau en une Directive Cadre (la DCE de 2000). Les états membres furent invités à réformer leur loi sur l'eau en élaborant des mesures destinées à faire par-

venir, pour 2015, leurs milieux aquatiques de surface à un « bon état écologique » et leurs eaux souterraines à un « bon état chimique ».

L'élaboration en France d'une nouvelle loi eut une gestation longue et cahotique. En janvier 2002 : première lecture du projet à l'Assemblée nationale, mais le changement de gouvernement élimine Dominique Voynet, la ministre de l'Environnement porteuse de la réforme. En 2003 démarre une consultation des acteurs sociaux et professionnels dans les bassins administratifs, le gouvernement avançant une feuille de route guère réformatrice. Ainsi, pour échapper aux objectifs de la DCE, on décrète, pour la majorité des « masses d'eau », un « risque de non atteinte du bon état en 2015 ».

En 2005, un questionnaire « grand public » est diffusé par les agences de l'eau avec des questions-réponses orientées. En 2006, après des allers-retours Sénat-Parlement, truffés d'amendements, la LEMA est enfin votée. En 2008 nouveau questionnaire grand public toujours aussi orienté et appel, en 2009, à des propositions auprès des associations (APNE, UFC, ATTAC, comités d'usagers, agroécologistes...).

Novembre 2009 : vote des mesures d'application de la loi (les SDAGEs) par les Comités de bassin.



Déception et indignation des APNEs quant au contenu de chaque SDAGE et quant au résultat des votes. En Adour-Garonne, seuls les cinq représentants des APNEs votèrent contre le SDAGE et contre son P D M (Programme de mesures).

### Le SDAGE Adour-Garonne : des mesures en trompe l'œil

Pratiquement aucune des propositions formulées par les associations et par les abonnés à un réseau de distribution ne furent retenues dans le SDAGE Adour-Garonne. Situation similaire dans les autres bassins administratifs. Bravo « leur » démocratie participative !

Quel gâchis pour cette élaboration de la LEMA avec toutes ces réunions de travail, commissions, référendums qui se succédèrent pendant neuf ans !

Quel gâchis financier aussi avec les frais des tables rondes, les frais d'impression et d'expédition de documents ! Millions d'euros qui auraient pu servir à restaurer des milieux, à protéger des captages, à améliorer des réseaux de distribution...

Escroquerie aussi avec la diffusion du document du SDAGE. En janvier 2009 un projet de SDAGE avait été diffusé en publication papier. Pour le SDAGE définitif il faudra passer par l'informatique, soit en demandant à l'A-

gence de l'Eau Adour-Garonne le CD Rom « SDAGE et PDM 2010-2015 », soit en consultant le site [www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr) A vous d'imprimer les 424 pages du document...Que dit-il au fait ?

Le PDM (vive la siglomanie !) énonce tout un tas de mesures imprécises, lénifiantes et laxistes. Par exemple, pour enrayer les pollutions agricoles diffuses : « Promouvoir les bonnes pratiques respectueuses de la qualité des eaux et des milieux », « Réduire l'usage des produits phytosanitaires »...

Les propositions des associations alternatives étaient tout autre. Pour éradiquer les pollutions, il fallait des mesures draconiennes : végétaliser les berges des points d'eau avec une ripisylve, remplacer le drainage « conventionnel » par un drainage écologique, interdire l'épandage des lisiers bruts et favoriser le retour à l'élevage sur litière, imposer l'épuration des eaux usées pour tous en n'accordant plus des autorisations de rejets polluants, protéger efficacement les captages pour l'eau potable avec un cahier des charges très directif dans le périmètre de protection, supprimer le gaspillage de l'eau avec une réglementation judicieuse des prélèvements...

Le système des redevances qui a été conservé pour l'usage agricole et industriel et pour la consommation de l'eau potable est non équitable, souvent incitatif à la surconsommation. Un gros irrigant paiera une redevance très faible, parfois même aucune redevance, sans limitation de consommation. Des industriels bénéficieront d'une tarification dégressive (plus ils consomment d'eau moins ils payent le m<sup>3</sup>) L'abonné démuné paiera une « part fixe » (location du compteur) même s'il ne consomme que très peu d'eau. Ce qu'il faut exiger c'est la gratuité de l'eau pour les familles démunies. Ce qu'il faut proposer pour les autres consommateurs (aussi bien d'eaux brutes que d'eau potable) c'est un quota d'eau gratuit, puis une tarification progressive incitant à l'économie.

Enfin la LEMA ne propose aucune réforme quant à la gouvernance. La composition des comités de bassin restera inchangée. Les EPTBs sont confortés dans leur « utilité ». Les CLEs restent les parents pauvres de la gouvernance ; pire certaines ne seront que des succursales d'un EPTB (comme dans le bassin de l'Adour).

### Les voleurs d'eau campent sur leurs privilèges

Le SDAGE ne met pas un terme à la « politique du tout barrage » (barrages-réservoirs pour l'irrigation, principalement celle du maïs). Au contraire il affirme « créer de nouvelles réserves en eau ». On ne pourra que contester la nécessité économique de l'ouvrage selon le principe de la DCE : « justifier techniquement et économiquement les projets d'aménagement » (mesure B 38 du SDAGE Adour-Garonne).

Les organisations agricoles productivistes, qui pourtant avaient voté pour le SDAGE, mobilisèrent leurs troupes fin février et mars 2010 pour manifester contre la LEMA qui, soi-disant, imposerait une restriction des prélèvements pour l'irrigation. La loi énonce bien une réglementation des prélèvements basée sur les « volumes maximums prélevables », les prélèvements devant garantir le DOE (débit objectif d'étiage) du milieu de la ressource en eau. En fait il n'y aura guère de changement par rapport au système précédant : les préfets décrètent des restrictions de pompage quand le débit du cours d'eau chute au dessous du DOE. Notons que ce DOE est fixé par un « plan de gestion des étiages » (PGE) qui justifie, d'une manière ou d'une au-

tre, la création de nouveaux réservoirs. Si le DOE est fixé bas, les irrigants vont assécher la rivière, d'où la nécessité de nouveaux réservoirs. S'il est fixé correctement, le préfet interdira les pompages le seuil atteint, d'où nécessité de nouveaux réservoirs !

Le 13 avril se sont réunis à Paris les partisans forcés de la macro-irrigation : la FNSEA et ses « Jeunes agriculteurs », l'ORAMA (céréaliers), « Irrigants de France » et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA). Tout ce beau monde rédigea une déclaration demandant la suspension du système des volumes prélevables ; la baisse des taux de redevances et une « politique de stockage de la ressource ». Nous en sommes toujours quarante ans en arrière...

### Le délire des barrages-réservoirs est reparti !

En Gascogne principalement, les voleurs d'eau agricoles n'ont pas attendu pour relancer des programmes de nouveaux barrages-réservoirs. Dans le bassin de l'Adour sont projetés la création de 10 nouveaux réservoirs et l'agrandissement de 2 autres. Promoteurs : l'Institution Adour et sa succursale la CLE Midouze. C'est le délire total, d'autant plus que les surfaces irriguées ont cessé de se développer, d'autant plus que la crise économique et financière actuelle appelle à des restrictions budgétaires (pas dans les services publics, s'entend).

Ainsi, rien que l'agrandissement du réservoir de Mondebat-Maribot, près de Beaumarchés (Gers), est chiffré (tenez-vous bien !) à 13 millions d'euros ! Cela ferait le m<sup>3</sup> d'eau supplémentaire stocké à 4 euros, le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable... D'où viendrait le financement ? Essentiellement des impôts locaux et...de nos factures d'eau !

Evoquons, pour terminer, la combinaison des faiseurs de barrages d'irrigation. Ce sont des conseillers généraux qui les décident et c'est l'un d'entre eux qui les fait en étant le président de la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne), une société d'aménagement rural par actions, maître d'œuvre des grands travaux hydrauliques à vocation agricole. En droit français cela s'appelle une prise illégale d'intérêts. En droit européen cela s'appelle violer la directive des marchés publics, étant donné qu'il n'y a pas d'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des barrages-réservoirs, la CACG bénéficiant depuis des années du monopole de cette maîtrise...

Je crois que c'est la goutte d'eau qui fait déborder le réservoir. Nous devons nous mobiliser pour dénoncer l'escroquerie de la LEMA, pour mettre un terme à cette main basse sur les deniers publics pour des aménagements hydrauliques inutiles et destructeurs de l'environnement.

### Charlas au secours de Golfech

Tous les barrages-réservoirs n'ont pas pour seule finalité (réelle ou inventée) la maïsiculture irriguée. Certains sont liés aux centrales nucléaires fluviales. Il s'agit de barrages de « soutien d'étiage » établis en amont d'une centrale et destinés à assurer au fleuve un débit suffisant pour l'alimentation en eau de la centrale. Ainsi les deux réacteurs de Golfech prélèvent dans la Garonne dans les 220 millions de m<sup>3</sup> par an et en évaporent, par les tours réfrigérantes, dans les 40 millions (1).

Un décret du 1<sup>er</sup> nov. 2006 fixe la quantité d'eau évaporée à ne pas dépasser : 42 millions de m<sup>3</sup>, mais jusqu'à 45 millions si aucun réacteur n'est rechargé dans l'année.

Si le débit de la Garonne à Lamagistère est inférieur à 85



m3/s., on fait appel au barrage de soutien d'étiage de Lunax-Gimone. Le débit d'alerte, pouvant entraîner une décision préfectorale de limitation des prélèvements, est 49 m3/s. Or, avec les sécheresses de plus en plus accrues et avec les prélèvements pour l'irrigation, les débits de la Garonne frisent souvent le seuil d'alerte. D'où la « nécessité » du barrage-réservoir géant de Charlas : 110 millions de m3 stockés pour un coût de 300 millions d'euros (2).

Ce projet pharaonique, qui avait du plomb dans l'aile question financement, risque fort d'être relancé avec la LEMA confortant la politique des « ressources en eau ».

### Se regrouper pour résister

Contre cette politique de gestion désastreuse de l'eau et des milieux naturels aquatiques, les associations doivent agir de concert : les APNEs, les organisations antinucléaires et aussi les Comités d'usagers de l'eau qui, eux, se battent contre les prévarications dans la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées.

En juin 2010 s'est créée une *Coordination Eau Adour-Garonne* qui abordera ces différents aspects de la gestion de l'Eau. Secrétariat : 10 bis rue du Colonel Driant – 31400 Toulouse.

Henry CHEVALLIER

Membre de la Coordination Eau Adour-Garonne

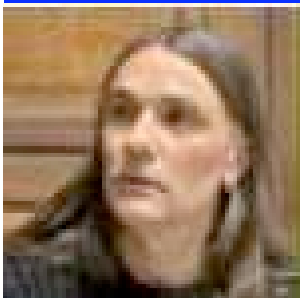
(1) Voir mon article, « Le nucléaire et l'eau », paru dans *Sortir du nucléaire* n°37 (janvier 2008). L'Etat et EDF ( J.O. du 1<sup>er</sup> nov. 2006) énoncent cette phrase ahurissante : « Le débit de la prise d'eau en Garonne sera restitué au milieu à l'exception de la fraction évaporée... » C'est comme si un voleur déclarait : je restitue l'argent à son propriétaire à l'exception de la part que je garde !

(2) L'historique du projet Charlas est donné dans mon ouvrage : « **L'Eau un enjeu pour demain. Etat des lieux et perspectives** » (livre à commander à **Ende Doman – 32400 Fustérouau – tél.05.62.09.08.25. Prix franco de port : 24 euros**).

**Ende Doman est aussi membre fondateur de SDN 32 ; pour contacter ce groupe coordonnées ci-dessus**

## Travailleurs du nucléaire : soutien à Pierre Billard pétition

[www.sortirdunucleaire.org](http://www.sortirdunucleaire.org), déjà + de 10000 signatures



### Santé et sous-traitance

Le syndicaliste Philippe Billard dénonce les conditions de travail déplorables (irradiation, précarité) des sous-traitants du nucléaire. Pour avoir osé briser la loi du silence, il est passé pour la première fois devant les prud'hommes le 1er juin. Aux yeux de l'industrie nucléaire, les lanceurs d'alerte sont indésirables... Une nouvelle audience des prud'hommes aura lieu le 14 octobre en départage (le dossier est replaidé au même conseil des prud'hommes, mais avec la présence d'un juge départiteur).

### Soirée du 12 juin autour du film « RAS, rien à signaler » en présence de Stop Golfech et de la CGT de Golfech

Un débat riche et constructif, de part la présence de la CGT de Golfech et d'anti nucléaires ( Stop Golfech, MCLSDN ).

Un débat où il ressort que l'industrie nucléaire présentée au départ comme un service public ( fourniture d'électricité pour tous ), est devenue une industrie comme les autres au service du capital.

Il en ressort un malaise chez les travailleurs ( conditions de travail, danger du à la radioactivité, salaire... ) et un détérioration de l'état du parc français .

Une débat où il ressort que des points de convergence apparaissent entre antinucléaires et travailleurs : comme partout, il faut que ce soient les travailleurs au dépens souvent de menaces et de perte de leur emploi , et des personnes engagées qui se mobilisent pour faire savoir ce qui se passe dans ce monde de sur consommation et d'insouciance générale.

Une soirée collector : c'est la première fois que Stop Golfech et la CGT Golfech se retrouvent sur la même affiche.



### Le 23 avril : distribution de tracts à l'entrée de la centrale de Golfech : Benoît, André, Marc, Philippe et Monique ; très bon accueil et embouteillage maximum





**Sortir du nucléaire**

**16 Présents de 6 départements qui remercient Pierre Guérin pour l'accueil très chaleureux (c.r Monique G.)**

CANT 31/Amis de la Terre Midi Pyrénées : Marc St Aroman (Environnement Conscient), Daniel Roussée

NPA 31 : Clément Bruche

SDN Gers : Henri Chevallier (Ende Doman), Franz Rutten (Amis de la Terre 32)

SDN Lot/ Bien Profond/Vites : Michel Boccara, Philippe Cruzel, Michel Lablanquie, Patrice Quimper.

SDN Tarn : Patrice Kappel

SDN Tarn et Garonne : Pierre Guérin, Roland Portes, Sébastien Vives

VSDNG- Stop Golfech (Lot et Garonne) : Benoît Potel, André Cruzet, Monique Guittenit.

**En préambule : Etat des lieux Réseau et AG demandé par ceux qui n'y sont pas allés**

- Demande du groupe pour que le c.r. linéaire de l'AG soit mis sur le site le plus vite possible ; Franz propose que plusieurs analyses CA soient données s'il n'y a pas consensus. ; ce n'est pas dur de dire : « voilà où nous en sommes ».

**- Tour de table des 9 présents du sud ouest à l'AG**

Point de vue négatif : certains regrettent que le travail de préparation CA/salariés ait été balayés en grande partie par un ordre du jour non respecté ; perte de temps pour arriver au même clivage 55/45 sur les tensions internes « Stéphane, Philippe et autres salariés » ; Positif : AG la moins mauvaise possible car la refondation du Réseau (Michel parle d'une réinvention) commence là avec un ancrage réaffirmé d'un Réseau antinuc, la signature retirée de l' « Ultimatum climatique », l'élargissement du CA à des nouveaux, l'adoption du principe d'une commission restructuration ; l'expression des groupes sur le licenciement Stéphane a été possible et nécessaire, même si aucune solution n'a été dominante, le retrait de la plainte actée .

- désaccord réaffirmé par la plupart des présents avec cette plainte regrettable, avec le « com fin AG » langue de bois (surtout le titre) ; plusieurs comprennent aussi qu'il était pour « l'extérieur » accord pour la proposition de Monique de faire un com avec un groupe volontaire à l'issue de l'AG qui serait proposé ensuite au nouveau CA. Proposition de Sébastien pour un com vers l'extérieur et un vers les groupes. Monique demande que les personnes qui ont participé à l'AG donnent leur point de vue sur le comité « bon fonctionnement »

- CA les 2 Michel (s) nouveaux au CA et Daniel et Marc, anciens, font part du climat de travail positif dans le CA

- rappel que l'intranet existe (chaque groupe a un code d'accès) pour avoir toutes les décisions et c.r. du CA

- rappel par Henri qu'il faut être plus strict dans la référence aux statuts, règlement intérieur et que cela éviterait des problèmes (licenciement de St., pouvoir directeur)

- Philippe rappelle qu'en cas de problème il faut consulter les groupes adhérents avec une « urne virtuelle » consultable sur le site pour éviter les contestations

**1) Commission restructuration/ refondation : composition, méthode de travail etc**

Préambule : AG Juin10 Etes-vous pour la création d'une commission "restructuration" dont les membres seront 2 salariés, 3 administrateurs et des représentants de groupes, sans limitation de nombre et dont les travaux seront soumis au débat et au vote lors de l'AG 2011, en s'appuyant sur les contributions des groupes existantes et à venir ?

Refus	Pour	Contre	Abstention	Total	votes
12	100	5	16		133
9%	75%	4%	12%		

a) nom : la plupart préfèrent **refondation** car restructuration évoque trop le licenciement, la fermeture etc..

b) Ouverture de la commission : Benoît/ Franz soulignent l'importance de partir de la base, inversion de la bureaucratisation, la perte des mauvaises habitudes ; accord de tous pour une ouverture max.

\* consensus pour envoi à tous les groupes ayant signé la charte, d'un texte leur proposant de rejoindre la commission refondation : (...)

\*consensus pour travail en 5 grandes coordinations qui reprennent les régions pour les manifs de 2007 et pour le calendrier proposé par CA .

c) demande de la création d'une liste « sud-ouest refondation » spécifique ; départements proposés : 09-11-12-15-19-24-31-32-33-34-40-46-47-64-65-81-82 ; la lettre de pro-

position de travail pour notre région sera envoyée à tous les groupes sud ouest mais aussi aux donateurs individuels.

les annonces actions/réunions non liées à cette commission seront envoyés à Jocelyn qui retransmet aux groupes ; unanimité pour soutenir la proposition d'Henri de remercier Jocelyn pour son travail au service des groupes. la liste discu sud ouest reste comme elle est

**2) Stratégie : consensus pour discuter de cela d'abord, considérant que le fonctionnement dépend de la stratégie**

a) Sortir du nucléaire est un but, quelle stratégie pour y arriver ?

- Henri dit que la France est le pays le plus nucléarisé du monde donc lutte dure : continuer à informer, contre la gauche aussi nucléariste, susciter un mouvement de masse anticapitaliste (révolution)

- Franz puis Michel L et Clément soulignent des scénarios divers : groupe de base fichent la merde partout, ou on choisit un thème national (transports, déchets, nouvelles usines, exportations etc..) ou on laisse l'initiative aux groupes locaux ; Roland, Philippe, Pierre proposent le site de Malvezi comme enjeu national ou régional

- André pense que plusieurs stratégies sont possible ensemble

- Michel B./Franz et d'autres soulignent que c'est très important de lier nucléaire et choix de société, qu'il faut s'associer à d'autres dans le cadre de cette réflexion ; Patrice remarque que ce n'est pas facile de se mettre d'acc sur une autre société ; proposition d'une tournée de penseurs ; proposition de cercles de réflexion 1 ou 2 fois par an. Articles dans le journal sur la réflexion de fond. Michel B. dit qu'il faut éviter de dualiser, les mots d'ordre négatifs, cite Anders pour qui le nucléaire est le fondement de la philosophie.

- Consensus pour lutte avec d'autres : travailleurs, malades thyroïde, Criirad

- Les groupes proposent la stratégie

b) Quel réseau ? Cette question entraîne aussitôt des propositions sur le fonctionnement

- Roland et d'autres : attention que le Réseau ne fasse pas des choses pour s'entretenir, monter qu'il est là ; lettre aux groupes pour proposition de travail collectif plutôt que toujours collecte de fonds

- Daniel propose un Réseau comme une ONG+ donateur car réponses individuelles très efficaces (soutien divers ou financier) et que beaucoup de groupes sont peu nombreux, peu actifs

- Comme Patrick, la majorité des présents sont pour renforcer/ redonner vie aux groupes ; Monique souligne que renforcer les groupes crée des solidarités, s'inscrit contre l'évolution individualiste de la société. Philippe : les groupes décident, CA et salariés appliquent.

- CA : émanant de régions, candidats proposant une stratégie

- Salariés : \* Plusieurs propositions pour des salariés liés aux régions (5 grandes proposées plus haut) qui aideraient les groupes ; importance du poste type Jocelyn ; questions sur le fait qu'actuellement aucun salarié à part Jo-

celyn ne peut vraiment venir aider les groupes.

\* Clément dit que CA et salariés doivent coordonner des luttes sont au service des groupes, donc financièrement réorienté vers cela

\* Philippe et d'au-



## Coordination Sud ouest sur la refondation : c.r.28-8 ; Prochaine le 9 octobre Montauban

tres proposent un audit du travail des salariés pour voir ce qui peut être facilité, amélioré puisque les salariés sont débordés

- Clément, Pierre trouvent qu'il fait arrêter les embauches tant que la restructuration/ refondation n'est pas terminée ; les membres du CA trouvent que ce n'est pas facile vu le boulot en cours ; équilibre à trouver entre salariés administratifs et ceux qui creusent les dossiers ou créent des outils utilisables par les groupes.

- Patrice propose que dans leur grille de travail les salariés prévoient « l'imprévu »

### c) Quels outils pour faire avancer la stratégie ?

- André proposé un journal « nouveau monde » qui justement proposerait une autre société
- Marc rappelle le travail exemplaire autour des déchets : le Réseau crée des outils d'infos/argumentaires et les groupes locaux portent la lutte en s'appuyant sur ces outils ; Marc et Daniel rappellent que le Réseau joue pleinement son rôle quand il suscite des actions types « eau radioactive » en juin
- Daniel annonce un power point en gestation ; Roland et d'autres disent que ce serait bien que les groupes voient l'outil avant la fin, puissent le corriger, aient des pages à rajouter en fonction des luttes locales. Monique propose que ce power point souligne que se passer du nucléaire construit automatiquement une autre société.
- Michel L. parle d'une carte des sites nucléaires qu'on pourrait aussi conjuguer localement ; proposition pour la faire compléter par les groupes ; importance de l'outil intranet pour cela ; proposition de noms de groupes anti quand on clique sur un site nucléaire.
- André propose une votation comme la poste, Franz une consultation comme pour OGM dans le Gers ; Marc se méfie du referendum (voir Suisse) ; proposition aussi d'analyses autour de toutes les centrales (tritium)
- Philippe, Sébastien, Pierre trouvent que l'outil des scénarios de sortie a été très mal utilisé ; qu'il faut s'en servir davantage.
- Monique, Franz, Michel L. proposent un comité scientifique qui aiderait les groupes sur des thèmes donnés.

### Texte adopté AG (SDN81) et faisant partie des textes de base pour refondation.

#### **Patrick Kappel pour SDN81 ordonaizer@hotmail.com**

- une réflexion autour du rôle et de la place des salarié-e-s au sein du réseau SDN (rotation des mandats, rotation des tâches, abolition de la hiérarchie, autogestion, durée des contrats...);**
- une réflexion autour de la démocratie interne et la mise en place d'un fonctionnement interne autogéré et égalitaire (horizontalité) ;**
- une réflexion autour du rôle et de la place du C.A au sein du réseau ;**
- la mise en pratique d'une méthode démocratique et transparente de prise de décision ;**
- la transparence dans les finances ;**
- la réactualisation et la re-signature de la charte du réseau par les associations membres comme preuve d'engagement au sein du réseau ;**
- la promotion de la sobriété énergétique ;**
- la mise en débat de réflexions sur les énergies renouvelables et leur mise en application (afin d'éviter l'opacité que nous reprochons à l'industrie nucléaire) ;**
- la clarification de la position du réseau vis-à-vis d'une sortie rapide de l'ère nucléaire ;**
- le positionnement clair sur la fermeture des centrales vieillissantes ;**
- réaffirmation de la souveraineté de l'AG pour les décisions importantes du réseau.**

2) <http://decroissance.info/Gunther-Anders-la-bombe-en-bikini> ; <http://1libertaire.free.fr/GAnders20.html>

Présent s: Bien profond (46) François DAL (31) Jean Luc Alternative libertaire (47) André Benoît VSDNG (47) Marc Daniel Amis de la Terre (31) Guy, régis Serenes serelines (12) Philippe SDN Lot (46) Henri SDN (32) Patrice SDN (81) +FA Pierre SDN (82)

Pierre nous a ouvert la salle mais a du repartir car sa femme étant hospitalisé, il n'a pu suivre le débat, nous pensons à lui.

Compte rendu de la commission refondation du mois d'août de Joigny par Michel et Benoît qui y étaient présents.

Lors de cette réunion était présent des salarié(e)s des membres du CA et des représentants de groupes des différentes régions. Discussion dans un respect mutuel, constat d'une nécessité de refondation, échanges autour de la motion du Tarn voté à l'AG plus sur le comment que sur des propositions concrètes.

Une lettre doit être envoyée aux groupes pour les inciter à travailler dans les régions à la refondation.

Monique est chargée de faire une analyse des textes envoyés à la commission refondation.

#### Tour de table des propositions de chacun(e)s

Il semble que une décentralisation du réseau est demandée par l'ensemble des participants.

Embauche d'un coordinateur par région soit 5 coordinateurs. Une proposition était de voir si une souscription par région pourrait financer un demi poste le réseau National l'autre part. En clair trouver 100 personnes à 20 €/ région cela semble jouable.

Constat de fait par les membres du CA qu'il y a un déséquilibre entre les 18 du CA bénévoles et les salarié(e)s.

Il est clair que la démocratie au sein du réseau doit être augmentée. Nous réaffirmons notre souhait de voir les groupes contactés par le CA pour toutes les décisions complexes et hors décisions de l'AG. Il faut donc se doter d'un outil qui peut permettre ces contacts et ces allers/retours (Internet sans doute) Après analyse, se prémunir contre une nouvelle crise, donc pas de responsabilité politique aux salarié(e)s. Dans le même cadre de réflexion, la professionnalisation des salarié(e)s, bien sûr le cas de Philippe Brousse est abordé au sujet des rapports de force entre CA et salarié(e)s. Nous souhaitons que nous puissions en discuter pour clarifier cet aspect.

Cela implique également au sujet du porte parole un porte parolat tournant avec des personnalité(e)s références.

Au niveau des statuts constat de trop de bureaucratie, à vouloir rajouter et cadencasser, on n'évite pas les crise, la preuve. Donc souhait d'une relecture des statuts et règlement intérieur, pour moins de cadre et plus de simplicité Une demande collective afin de pouvoir suivre les travaux du CA, les débats et décisions (outil Internet)

Demande de temps pour discuter sur la stratégie et la déconnecter de l'AG . Les AG sont trop chargées pour pouvoir prendre du temps de réflexion.

Dans l'optique d'une décentralisation proposition pour que le bulletin du réseau soit plus ouvert à la diversité des groupes et régions.

Nous avons une discussion sur les actions et campagnes, à ce sujet certains pensent que ces actions sont imbriquées dans la refondation, les autres souhaitent que le travail de refondation doit être séparé et menée de front.

Nous parlons d'un journal national genre « le monde nouveau » tiré à & millions d'exemplaire qui pourrait être ouvert à d'autres problématiques que le nucléaire car sortir du nucléaire c'est changer de comportement donc c'est un changement sociétal avec toutes les autres composantes : économiques, sociales, environnementales, etc...

Ce journal amène le réseau à discuter sur des sujets plus politiques, donc attention ! Ex : Décroissance - Energie et service public etc..

Henri propose également une revue sur notre région avec la contribution des groupes, un Stop Golfech plus fourni

Nous parlons d'actions communes comme :

- distribution de tract sur tous les sites en même temps
- tournée de conférencier
- Action communes Ex : Tchernobyl day
- Manifestation décentralisée

Nous décidons d'une info commune avec l'association des Malades de la Thyroïde.

Nous décidons d'une action régionale de soutien à Belrad en faisant tourner un camion chargé de pomme et peut être de jus de pommes (Pectine) et qui sillonnera notre région pour informer sur la situation des populations en Biélorussie et demander des sous pour les personnes qui travaillent sur place.

Patrice à contacter ses copains pour la fabrication du jus de pommes, à suivre. Nous souhaiterions que cette campagne parte le 2 Octobre du salon Horizon vert à Villeneuve/ lot dans le 47.

André doit contacter biocoop dans le 47 pour les pommes.

La coordination Stop Golfech va engager une plainte contre EDF Golfech suite aux différents incidents et la fuite de tritium de cet été. Les avocats préparent

Le dossier avec la collaboration de Marc.

Pour ce qui est de la campagne du réseau 2012, le candidat virtuel, il faudra préciser les choses car pour certains cette campagne n'a pas été validée par l'AG . André C.



VSDNG- le 12 juin 10 à Agen

Le 26 novembre 2009 a été créé, en Tarn-et-Garonne, un groupe Sortir du nucléaire 82, qui est affilié au niveau national au Réseau Sortir du nucléaire. Le but de l'association est d'informer la population du département où est installé la centrale nucléaire de Golfech aux dangers du nucléaire. Elle souhaite aussi leur faire connaître les alternatives (énergies renouvelables). SDN 82 a tenu un stand d'informations au salon bio de Caussade et de Montauban et organisé une manifestation à l'occasion du Tchernobyl day le 24 avril dernier à Montauban. Rejoignez-nous et faites nous partager vos idées. Pour tous renseignements : contacter Sébastien VIVES sebastien-vives@orange.fr 06 20 16 86 57 pierre.guerin42@wanadoo.fr



Prochaine coordination rénovation Réseau (voir p.18-19 c.r. des précédentes) 9 octobre 2010 de 9h à 15h- Montauban, tel à Sébastien au 06 20 16 86 57 courriel : moniqueguittenit47@orange.fr



Montauban 26-4-10

Dernière minute : ça bouge à Golfech autour du tritium : Tritium et urbanisation limitée : à suivre...

17/09/2010 <http://www.ladepêche.fr/article/2010/09/17/908667-Tritium-et-urbanisation-limitée-à-suivre.html>  
La réunion de la commission «protection des populations» a évoqué d'autres sujets hier matin dont celui des traces de tritium retrouvés dans la nappe phréatique de la centrale nucléaire de Golfech (notre édition du 16 juin). Le responsable du service environnement, Pierre-Philippe Amanieu a expliqué: « Les travaux concernant le puisard ont été réalisés, l'étanchéité a été refaite en juin. La cause a donc été verrouillée, on continue à suivre les conséquences. Deux piézomètres laissent encore apparaître des chiffres supérieurs au seuil de détection (7 bq/l) mais on est loin du seuil de potabilité français (100 bq/l).» Autre sujet d'actualité, la circulaire Borloo visant à limiter l'urbanisation autour des centrales nucléaires (notre édition du 4 juin) continue de faire débat. Alexis Calafat a expliqué que l'Arcicen (association des communes d'implantation des centrales nucléaires) avait saisi ses avocats sur cette question, ajoutant: «Cet été, en raison de cet arrêté, Graveline s'est vu refuser l'ouverture de sa plage au public. à quand l'interdiction des matchs de football et rugby à Golfech et Valence ?» Sur ce sujet encore, Gilbert Abarnou, maire de Bardigues, a regretté l'absence de l'Autorité de sûreté nucléaire.

**Révision : Les différentes générations de réacteurs nucléaires**

PARIS - AFP- Si le souci de distinguer les réacteurs nucléaires en fonction de leur évolution technologique répond en grande partie à des préoccupations marketing, il est cependant possible de distinguer quatre grandes générations de centrales. (..)  
Dans les grandes lignes, on peut cependant considérer que la **première génération** de réacteurs correspond aux prototypes construits dans les années 1950 et 1960 et aujourd'hui arrêtés. En France, il s'agit par exemple des réacteurs UNGG (Uranium naturel graphite gaz), construits notamment à Chinon (Indre-et-Loire).  
Dans les réacteurs de **2e génération**, figurent la plupart des réacteurs commerciaux actuellement en exploitation dans le monde, dont les 58 réacteurs à eau sous pression (REP) français.  
La **3e génération** est une version améliorée des réacteurs actuels, bénéficiant notamment d'un meilleur rendement et d'une sûreté renforcée à la suite des accidents de Three Miles Island (USA) et de Tchernobyl. Figurent dans cette catégorie l'EPR du groupe français Areva, l'AP 1000 de l'américain Westinghouse, et le réacteur à eau bouillante ABWR du japonais Hitachi.  
Enfin, la **4e génération** en est encore au stade de la recherche et développement. Beaucoup plus révolutionnaire d'un point de vue technologique, elle doit notamment permettre une réduction drastique de la production des déchets à vie longue. Son déploiement industriel n'est cependant pas prévu avant 2030 ou 2040. (...)

Nous avons été très attristés du décès d'Emmanuelle Héliot qui nous a aidés plusieurs années pour l'envoi du journal. Un immense merci à ceux qui renouvellent abonnement et soutien, parfois très généreusement. Nous avons besoin de vous tous. Adresse : Stop Golfech-VSDNG 148 Rue Gérard Duvergé-47000 Agen. Nombreux articles /photos en grande partie extraits des envois du Réseau, Marc, Jocelyn, Daniel, et localement de Jean-Luc, Philippe, Sebas. Prochain journal vers le 25 février 11. Envoi des articles à moniqueguittenit47@orange.fr ;

**ABONNEMENT ANNUEL A STOP-GOLFECH: 8€ et plus...**  
NOM \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
TEL \_\_\_\_\_

**COTISATION DE SOUTIEN A VSDNG: 12€ et plus...**  
NOM \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
TEL \_\_\_\_\_

**Stop Golfech**  
Journal de la coordination antinucléaire Stop Golfech  
Dépôt légal : 20 Juin 1991  
Commission paritaire 0307 G 81372  
ISSN 1253-286X  
Imprimerie Associative  
156, Impasse Péchaboud 47000 Agen  
Directeur de publication : William Soubiran  
Rédacteurs : A.Crouzet, M.Guittenit, M.St Aroman  
Pigiste : Ch. Guittenit, S.Tacchi  
Envoi : Ph.Catinaud, Ch. Lamas, P.Habit, J.Rosales  
Adresse du journal : VSDNG, Solidarité Inter Association  
148 rue Gérard Duvergé, 47000 Agen  
Tel 05 53 95 02 92 (Monique)